

ÉDITION
2023

Rapport d'activités

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE

-
- / Présentation de l'intercommunalité
 - / Bilan des activités 2023

Volvestre

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Remerciements à l'ensemble des services pour leur contribution à ce rapport.

Communauté de Communes du Volvestre

34 avenue de Toulouse
31390 Carbonne
05 61 90 80 70
contact@cc-volvestre.fr

Directeurs de la publication :

Denis Turrel, Président
Anne-Marie Naya, 1re Vice-présidente

Directrice Générale des Services : Claire Perroton

Conception : Marion Gelis

Photo de couverture : Lafitte-Vigordane - ©Office de Tourisme du Volvestre - Pierre Honoré

Tous les contenus présents dans ce rapport sont protégés par les droits d'auteur et sont la propriété exclusive de la Communauté de Communes du Volvestre ou de leurs auteurs respectifs.

Toute reproduction, totale ou partielle, des contenus de ce rapport sans autorisation préalable est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

Volvestre

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Sommaire

P.04 LE MOT DU PRÉSIDENT

P.05 CONTEXTE ET OBJECTIFS DU RAPPORT

P.06 PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

HISTORIQUE
LES INSTANCES DÉCISIONNELLES
LES COMPÉTENCES
LE TERRITOIRE
ORGANIGRAMME

P.10 BILAN DES ACTIVITÉS 2023

LA GOUVERNANCE

DIRECTION GÉNÉRALE
Direction Générale des Services
Accueil
Communication

SERVICES AU PUBLIC

Petite enfance
France services
Convention Territoriale Globale (CTG)

RESSOURCES HUMAINES

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

TOURISME

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Développement économique
Projet Alimentaire Territorial (PAT)
Revitalisation des centres-bourgs - Petites Villes de Demain (PVD)
Habitat, Logement et Gens du Voyage
Transition écologique - Biodiversité
Mobilité
Aménagement de l'espace
Urbanisme

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

Coordination de collecte
Sensibilisation et information au tri
Prévention des déchets

SERVICES TECHNIQUES

Système d'Information Géographique (SIG)
Voirie
Bâtiments et Équipements



Montgazin - ©Patrick Pichard

Cher(e)s habitant(e)s du Volvestre, chers partenaires, chères communes,

En tant que Président de la Communauté de Communes du Volvestre, je suis fier de vous présenter le rapport d'activités 2023 de l'intercommunalité, qui reflète notre engagement et nos actions réalisées pour le territoire.

Depuis juillet 2020, nous travaillons avec l'ensemble des élus et des agents pour répondre aux besoins de nos concitoyens et pour renforcer les liens entre nos 32 communes.

Nous avons poursuivi nos projets avec détermination, en dépit des défis posés par le contexte économique et social actuel. Je souhaite remercier l'ensemble des élus, des agents communautaires et des partenaires pour leur dévouement et leur travail. Grâce à eux, nous avons pu avancer dans nos projets et préparer notre territoire aux défis futurs.

Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour un Volvestre plus solidaire, innovant et attractif, où il fait bon vivre. Bonne lecture !

Avec mes salutations les plus sincères.

Le mot
du président

Denis **TURREL**

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU RAPPORT

Depuis 2020, notre intercommunalité s'est engagée dans une dynamique de développement et de renforcement des services publics de proximité, dans un contexte économique et social marqué par de nombreuses incertitudes.

En vous invitant à parcourir ce rapport, nous espérons vous offrir une vision d'ensemble des initiatives entreprises et de l'impact de nos actions sur la vie quotidienne dans le Volvestre.



- **RENDRE COMPTE DES RÉALISATIONS** : dans divers domaines tels que le développement économique, les infrastructures, l'environnement, et les services publics.
- **INFORMER LES HABITANTS, LES PARTENAIRES ET LES COMMUNES** : présenter de manière claire et synthétique les actions menées par la Communauté de Communes du Volvestre tout au long de l'année 2023.
- **ASSURER UNE TRANSPARENCE** sur la gestion des ressources et des projets, en communiquant les chiffres clés et les faits marquants de l'année.

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

/ HISTORIQUE

La Communauté de Communes du Volvestre est née le 1er janvier 2017 de la fusion des anciennes Communautés de Communes du Volvestre et de Garonne-Louge.

Avec 32 communes et près de 31 000 habitants, elle appartient au canton d'Auterive.

Cette fusion découle de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015, visant à renforcer la coopération intercommunale.

Depuis, la communauté de communes a élargi ses compétences pour répondre aux besoins du territoire, notamment en matière de développement économique, de gestion des déchets et de promotion du tourisme.



/ LES INSTANCES DÉCISIONNELLES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est l'**organe principal de décision** de la communauté de communes qui se réunit **tous les deux mois**. Les séances sont publiques et ont lieu généralement le **4e jeudi du mois**. Il est composé de **57 conseillers communautaires titulaires** et **22 suppléants** des communes membres.

Le Conseil communautaire **vote les décisions** importantes et fixe les **orientations stratégiques** de la collectivité.

LE BUREAU

Il est constitué de **35 membres** avec les **maires** et les **vice-présidents**. Le Bureau **prépare les décisions** qui seront soumises au Conseil communautaire et **assure le suivi** de leur mise en œuvre.

LES COMMISSIONS

Elles sont créées pour aborder les **sujets par items** tels que les finances, la collecte des déchets, le développement économique, les RH... Les élus membres des commissions **étudient les dossiers, émettent des avis** et **proposent des recommandations** au Conseil communautaire.

Il existe 11 commissions :

- / Accessibilité des services au public, Politique de Santé et Handicap
- / Politique du personnel et Projet de Territoire
- / Aménagement de l'espace et Transition écologique
- / Collecte et Valorisation des déchets
- / Développement économique
- / Développement touristique
- / Finances et Commande publique
- / GEMAPI, eau et assainissement
- / Petite enfance et parentalité
- / Revitalisation des centres-bourgs, Agriculture et Alimentation
- / Voirie et patrimoine

/ LES COMPÉTENCES

Les compétences de la Communauté de Communes du Volvestre sont variées et visent à améliorer la qualité de vie et l'attractivité du territoire de manière inclusive.

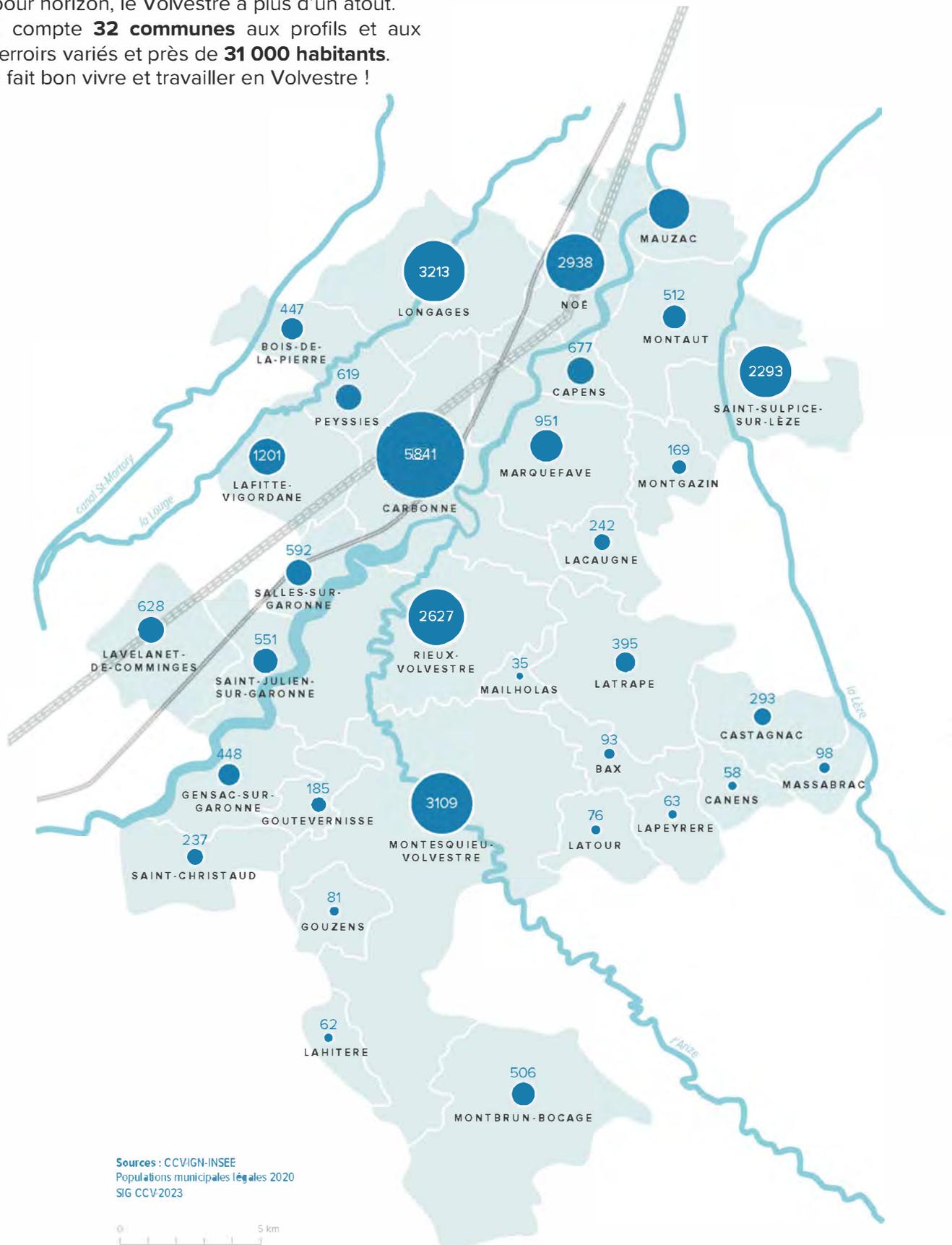
Elles comprennent :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Habitat
- Agriculture
- Alimentation
- Transition écologique
- Rénovation des centres-bourgs
- Petite enfance et parentalité
- Tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et valorisation des déchets
- Entretien des routes
- Élaboration du plan climat-air-énergie



LE TERRITOIRE

Situé au sud de Toulouse avec les Pyrénées pour horizon, le Volvestre a plus d'un atout. Il compte **32 communes** aux profils et aux terroirs variés et près de **31 000 habitants**. Il fait bon vivre et travailler en Volvestre !

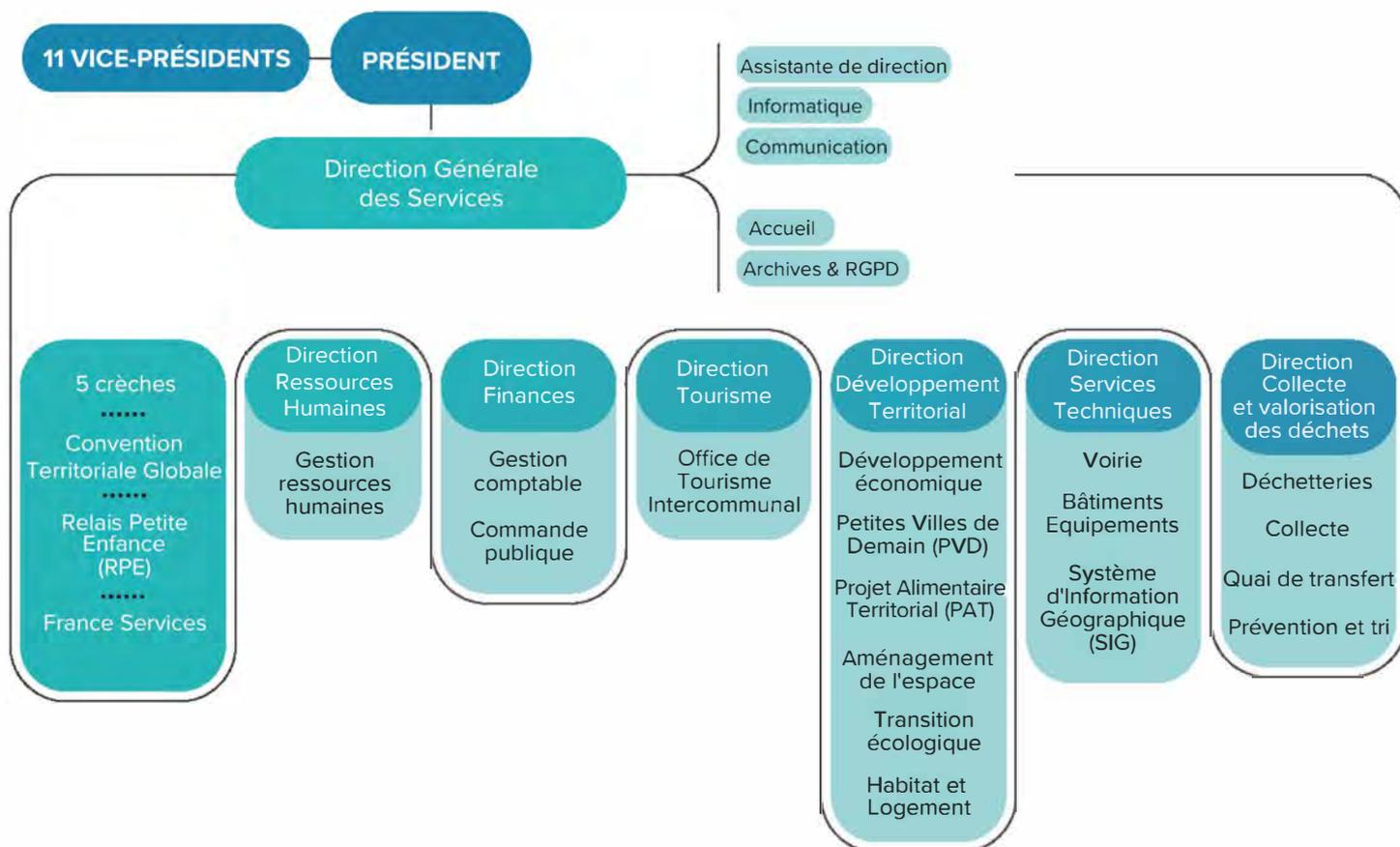


Sources : CCVIGN-INSEE
Populations municipales légales 2020
SIG CCV2023



ORGANIGRAMME

Le fonctionnement interne de l'intercommunalité s'appuie sur une organisation structurée, qui permet d'assurer une gestion efficace et coordonnée des compétences de la collectivité.



BILAN DES ACTIVITÉS 2023

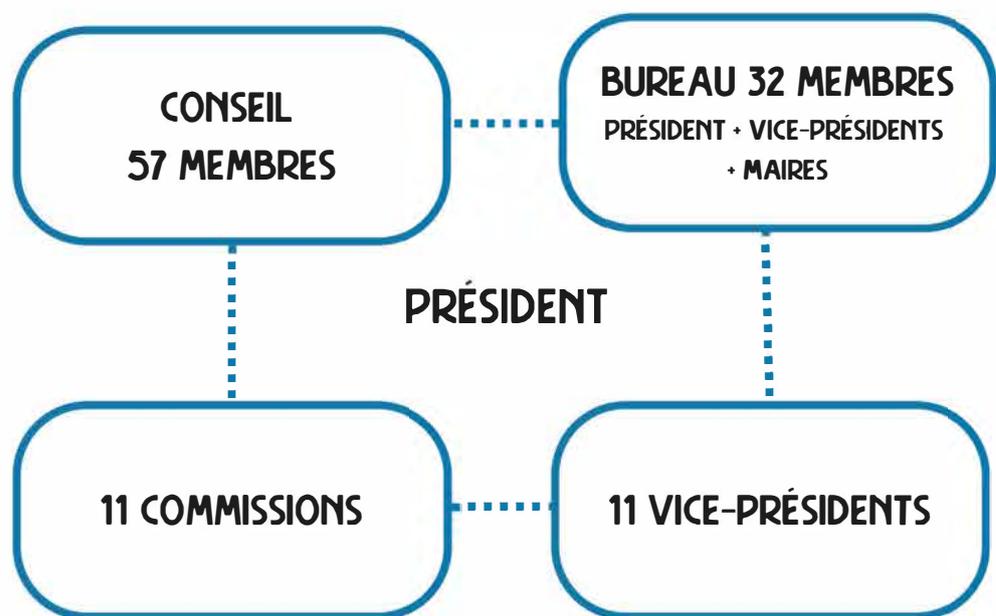
/ LA GOUVERNANCE

En mars et juin 2020, les élections municipales ont conduit à un renouvellement des instances communautaires.

Le nouveau conseil communautaire a été installé le **16 juillet 2020**.

Denis Turrel, maire de Carbonne, a été élu Président avec 48 voix. **11 vice-présidents** ont également été désignés.

Un **pacte de gouvernance** a été approuvé le 26 novembre 2020.



LES 11 VICE-PRÉSIDENTS SONT :

- / **Anne-Marie Naya** - Projet de territoire, Politique du personnel et Communication
- / **Eric Salat** - Finances et Commande publique
- / **Patrick Lefèvre** - Voirie et Patrimoine
- / **Frédéric Bienvenu** - Revitalisation des centres-bourgs, Agriculture et Qualité alimentaire
- / **Pascale Mesbah-Lourde** - Développement touristique
- / **Jean-Louis Gay** - Développement économique
- / **Daniel Grycza** - Collecte et valorisation des déchets
- / **Daniel Dejean** - Petite enfance et parentalité
- / **Karine Brun** - Accessibilité des services publics, Santé et Handicap, Accueil des gens du voyage
- / **Bastien Ho** - Aménagement du territoire et transition écologique
- / **Pierre Viel** - GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), eau et assainissement

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communes	Titulaires	Suppléants
BAX	MANFRIN Jean-Marc	ROSELLO José
BOIS-DE-LA-PIERRE	WAWRZYNIAK Stéphane	DI MARE Jocelyne
CANENS	BAUDINIÈRE Julien	SORIA Delphine
CAPENS	DANES Richard	DORBES Jean-Luc
CARBONNE	TURREL Denis	
	HÔ Bastien	
	TEMPESTA Marie-Caroline	
	BENARFA Ali	
	LIBRET LAUTARD Madeleine	
	VIGNES Michel	
	RENARD Sophie	
	RAMOND Rémi	
	DA SILVA Sandra	
CASTAGNAC	VARELA Marie-José	YZARD Didier
GENSAC-SUR-GARONNE	MURCIA Christian	JEAN Sophie
GOUTEVERNISSE	DEGA Gilbert	DELCROIX Bernard
GOUZENS	NAYA Anne-Marie	PEDUSSAULT Patrice
LACAUGNE	ESQUIROL Jean-Marc	LACANAL Angeline
LAFITTE-VIGORDANE	BRUN Karine	MALLEJAC Michel
LAHITÈRE	AUDOUBERT René	BLANC Laurence
LAPEYRÈRE	DELOR Carole	RIEMAILHOL Dominique
LATOUR	MENER Emilie	THIBAUD Gérard
LATRAPE	NAYLIES Charles	LEININGER Thierry
LAVELANET-DE-COMMINGES	CHALDUC Jean	PORQUERAS Carole
LONGAGES	DALLARD Jean-Michel	
	DEJEAN Daniel	
	COSTES Alexandra	
	MINETTI Stéphanie	
	DELMAS Pierre	
MAILHOLAS	CAZAUX Jean-Michel	CARRÈRE Gérard
MARQUEFAVE	PAYEN Eric	SALADO Anne-Marie
MASSABRAC	GAY Jean-Louis	LABORDE Amédée
MAUZAC	SALAT Eric	
	CHIVAYDEL-BARRAL Nadège	
MONTAUT	VIEL Pierre	GRAND Jean-Pierre
MONTBRUN-BOCAGE	SENECLAUZE Christian	AMIOT Myriam
MONTESQUIEU-VOLVESTRE	BIENVENU Frédéric	
	MAILHOL Béatrice	
	BARTHET Guy	
	MEDALE-GIAMARCHI Claire	
	PORTET Michel	
MONTGAZIN	GILAMA Chantal	FERRARO Jérôme

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communes	Titulaires	Suppléants
NOÉ	CAZARRÉ Max LEMAISTRE Nadia BAROUSSE Stéphane RIAND Sandrine	
PEYSSIES RIEUX-VOLVESTRE	GRYCZA Daniel VEZAT-BARONIA Maryse MESBAH-LOURDE Pascale CARON-JOURDA Yves ESCORIHUELA Daniel	
SAINT-CHRISTAUD SAINT-JULIEN-SUR-GARONNE SAINT-SULPICE-SUR-LEZE	CUSSOL Roselyne LEFEBVRE Patrick CONDIS Sylvette LAFARGUE Denis CRAIPEAU Chantal	DEGA Eric CORNET Olivier
SALLES-SUR-GARONNE	CAILLET Pierre	DEJEAN Michel



/ DÉLÉGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU

Par délibération n° DE_007_2020 du 16 juillet 2020, et conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau a reçu délégation du Conseil Communautaire pour :

1. Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fourniture et de service dont le montant est supérieur ou égal aux seuils de procédures formalisées, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

/ DÉLÉGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU

- 2.** Approuver et conclure toutes conventions de partenariats, d'adhésion à des services et leurs avenants d'une durée supérieure à 3 ans ;
- 3.** Accepter les protocoles d'accord transactionnels dont l'incidence financière pour la collectivité est inférieure à 20 000 € ;
- 4.** Autoriser le dépôt des intentions de candidature aux appels à manifestation d'intérêt et/ou des dossiers de candidatures aux appels à projets européens, nationaux, régionaux ou départementaux ;
- 5.** Conclure les conventions de mise à disposition d'agents communautaires ou de service avec les communes membres ou les syndicats auxquels adhèrent la collectivité d'une durée inférieure ou égale à 3 ans ;
- 6.** Décider la réforme préalable et l'aliénation négociée de biens mobiliers entre 5 000 € et 10 000 € ;
- 7.** Prendre les décisions relatives aux mises à disposition à titre gratuit ou onéreux de biens meubles et immeubles au bénéfice de la communauté de communes, et leurs avenants, pour une durée supérieure à trois ans ;
- 8.** Attribuer des aides à l'immobilier entreprises dans le cadre des prévisions budgétaires et du règlement d'aides approuvé par le conseil communautaire ;
- 9.** Attribuer des aides à l'investissement et au fonctionnement dans le cadre de la politique locale du commerce, dans le respect des prévisions budgétaires et des règlements d'aides approuvés par le conseil communautaire ;
- 10.** Attribuer des aides dans le cadre des opérations façades et des opérations vitrines dans le cadre des prévisions budgétaires et des règlements d'aides approuvés par le conseil communautaire ;
- 11.** Procéder à la cession et au transfert de terrains nus situés sur les zones d'activités communautaires ;
- 12.** Conclure des conventions opérationnelles avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie, dans le cadre du protocole d'engagement approuvé par le conseil communautaire ;
- 13.** Attribuer des subventions pour les dossiers de réhabilitation de logement privés et de logements communaux dans le cadre des prévisions budgétaires et du règlement d'aides approuvé par le conseil communautaire ;
- 14.** Prononcer la désaffectation des voiries communales et chemins ruraux ;
- 15.** Approuver et conclure des conventions de délégations de maîtrise d'ouvrage avec les communes membres.



Gouzens - ©Laurent Cazabon

/ DÉLÉGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRÉSIDENT

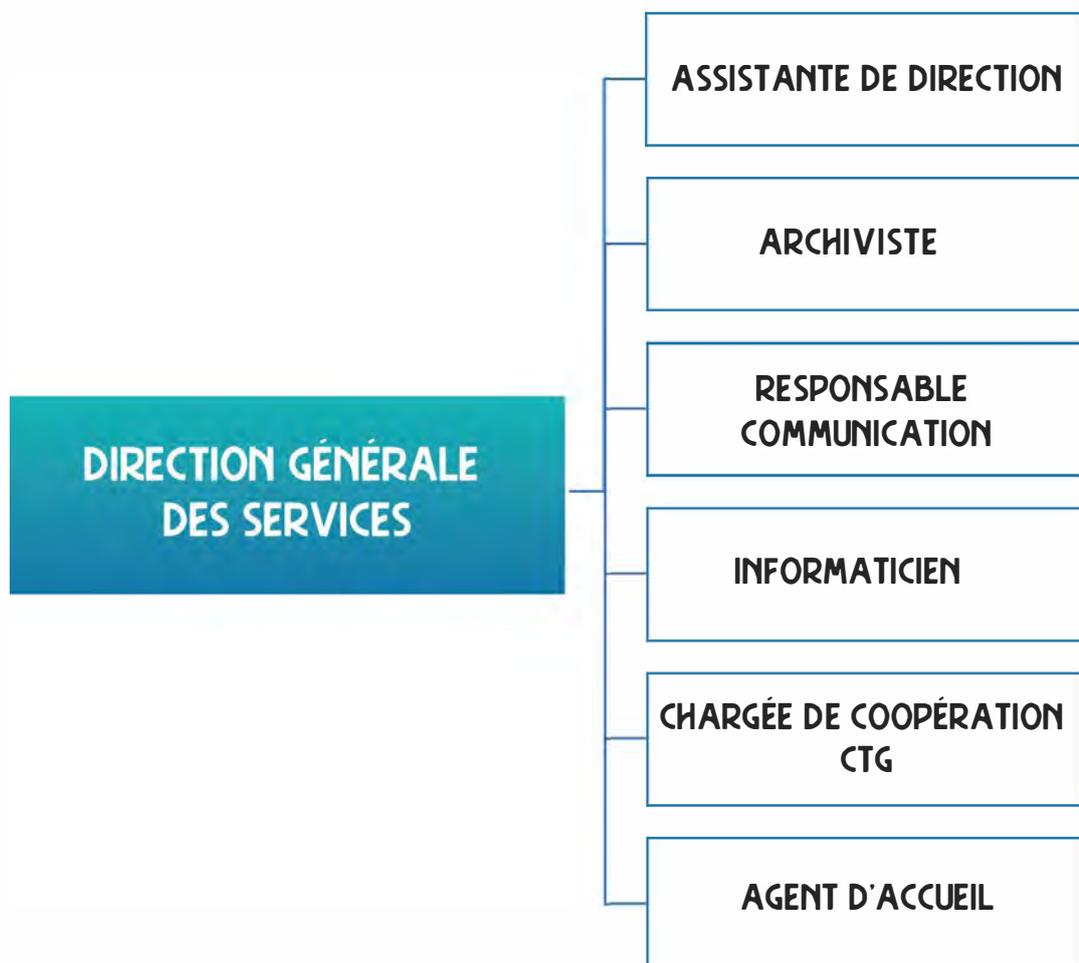
Par délibération n° DE_008_2020 du 16 juillet 2020, et conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président a reçu délégation du Conseil Communautaire pour :

- 1.** Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L.1618-2 et au a de l'article L.2221-5-1, sous réserve des dispositions de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
- 2.** Réaliser les lignes de trésorerie en fonction des besoins ;
- 3.** Créer, modifier et supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires ;
- 4.** Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- 5.** Autoriser les demandes de subventions au profit de la communauté de communes et approuver les plans de financement correspondants en conformité avec les autorisations budgétaires ;
- 6.** Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fourniture et de service qui peuvent être passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- 7.** Conclure des conventions constitutives de groupement de commandes, adhérer à des groupements de commande et participer à des mises en concurrence coordonnées ;
- 8.** Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- 9.** Rembourser les frais d'inscription à une formation avancés par un agent dans la limite de 500 € ;

/ DÉLÉGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRÉSIDENT

- 10.** Intenter au nom de la Communauté de Communes toutes les actions en justice ou défendre la Communauté de Communes dans toutes les actions intentées contre elle ;
- 11.** Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- 12.** Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires ;
- 13.** Approuver et conclure toutes conventions de partenariat, d'adhésion à des services et leurs avenants d'une durée inférieure ou égale à 3 ans ;
- 14.** Prendre les décisions relatives aux mises à disposition à titre gratuit ou onéreux des biens meubles et immeubles par la communauté de communes pour une durée n'excédant pas douze ans, à la conclusion de conventions d'occupation précaire du domaine public ou privé de la communauté de communes, à la conclusion de toute promesse de bail, de tout bail, et l'(les) avenant(s) correspondant(s) pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- 15.** Prendre les décisions relatives aux mises à disposition à titre gratuit ou onéreux de biens meubles et immeubles au bénéfice de la communauté de communes et leurs avenants pour une durée inférieure ou égale à trois ans ;
- 16.** Approuver et conclure les conventions d'exposition d'œuvre au sein des locaux communautaires, et leurs avenants ;
- 17.** Approuver et conclure les conventions de servitudes de toute nature ;
- 18.** Décider la réforme préalable et l'aliénation négociée de biens mobiliers inférieurs à 5 000€ ;
- 19.** Engager et signer les demandes de certificat d'urbanisme, de permis de construire, de permis d'aménagement, de permis de démolir et de déclaration préalable, pour les constructions, les réhabilitations ou les démolitions d'ouvrages et de bâtiments relevant de la Communauté de Communes ;
- 20.** Fixer les tarifs et produits et services commercialisés par l'office de tourisme intercommunal ;
- 21.** Approuver et conclure les conventions relatives aux billetteries assurées par l'Office de Tourisme Intercommunal ;
- 22.** Approuver et conclure les contrats de cession de droits à titre onéreux, quelles que soient leur nature et leur durée (contrat d'exposition, de représentation ou de réalisation de spectacles, d'œuvres photographiques, audiovisuelles, ...);
- 23.** Approuver et conclure les conventions de collecte sur voie privée et leurs éventuels avenants ;
- 24.** Approuver et conclure les contrats de partenariat avec les éco-organismes et repreneurs ;
- 25.** Approuver et conclure les conventions d'utilisation, d'acquisition et d'échanges de données géographiques et bases de données numériques à titre gracieux ou onéreux.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



/ LES TEMPS FORTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

● 7 Conseils communautaires

● 12 Bureaux communautaires

● 2 séminaires

● 162 délibérations

● 13 décisions du Président

● 7 arrêtés du Président



Siege de la communauté de communes

/ ACCUEIL

L'accueil se situe au siège de la Communauté de Communes du Volvestre, **34 avenue de Toulouse à Carbonne**. Il est ouvert du lundi au vendredi de **9h à 12h** et de **13h30 à 17h**.

7 938 e-mails traités

- Service Direction générale : 524
- Service Ressources humaines : 849
- Service des Finances : 880
- Services Développement territorial : 597
- Services aux publics : 868
- Services techniques : 1852 (de janvier à août)
- Voirie : 1676 (à partir de septembre 2023)
- Environnement : 628 (à partir de septembre 2023)

2 712 appels téléphoniques émis et reçus

- Service Direction générale : 363
- Service Ressources humaines : 231
- Service Finances : 204
- Services aux Publics : 134
- Service Développement territorial : 185
- Services Techniques : 1404
- Autre : 191

750 cartes d'accès aux déchetteries délivrées

/ COMMUNICATION

En 2023, la Communauté de Communes du Volvestre a déployé une série d'actions de communication visant à **renforcer le lien** avec les citoyens, les partenaires locaux et les communes et à **faire connaître l'action et l'engagement** des agents et des élus de l'intercommunalité.

Les différents outils de communication de la communauté de communes :

- / Le site volvestre.fr / Les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn)
- / Le journal Envolvestre / Les événements / Divers supports papier (affiches, livrets, guides, flyers, etc.)



/ LES ACTIONS DE COMMUNICATION EN 2023

À destination du grand public :

- Des kits de communication pour tous les événementiels lancés
- Deux magazines **Envolvestre** #6 (mai 2023 et #7 (décembre 2023)
- 42 posts Instagram
- 75 posts LinkedIn
- 120 posts Facebook
- 23 communiqués de presse
- 4 émissions Radio Galaxie
- 19 articles sur le site
- Campagne de prévention sur le respect des agents
- Carte de vœux 2024
- Campagne Octobre Rose

À destination des communes :

- Un guide pratique « Qui fait quoi à la CCV » pour les communes
- Des kits de communication pour tous les événementiels lancés
- Une information hebdomadaire sur les temps forts de la collectivité

À destination des agents :

- Une charte bureautique
- Un process interne "action de communication"
- Un guide sur les risques psycho-sociaux



communication@cc-volvestre.fr



SERVICES AU PUBLIC

/ PETITE ENFANCE - ACCUEIL COLLECTIF



6 crèches sur le territoire :

- **MOUSSELINE ET CAMEL** à Carbonne - 45 agréments
- **L'ÎLE Ô DOUDOUS** à Montesquieu-Volvestre - 20 agréments
- **LES PETITOUTS** à Rieux-Volvestre - 25 agréments
- **LOS PITCHOUNS** à Marquefave - 20 agréments
- **LES LUTINS DE LA LÈZE** à Saint-Sulpice-sur-Lèze - 25 agréments
- **LES CHOUPETTES** à Longages - 43 agréments (Les informations liées à cette crèche ne seront pas développées du fait de la gestion déléguée par marché public.)

Rappel des objectifs de l'année

- **Poursuivre** les projets déjà engagés au sein de chaque structure en fonction du projet pédagogique spécifique à chacune.
- Maintenir le **lien avec les familles** et réengager un **accompagnement à la parentalité** à la suite des restrictions sanitaires dues à la pandémie de COVID.
- Travail avec la Directrice Générale des Services sur le **cahier des charges** en vue de la **DSP** (Délégation de service public).
- **Partenariat** avec la coordinatrice de la **Mutualité Française** autour de la réécriture des protocoles, du règlement de fonctionnement ainsi que sur l'harmonisation des pratiques.
- Poursuivre le partenariat notamment avec le **CMP** (Centre médico-psychologique de Carbonne) afin de **repérer des psychopathologies** chez les jeunes enfants pour les orienter vers des soins précoces si besoin.
- Poursuite du **projet culturel et parental** avec les crèches.
- Favoriser la **rencontre entre les équipes** de crèche autour d'ateliers partagés à destination des adultes.

Fréquentation

264 familles représentant **295 enfants** ont été accueillis en 2023 sur les 5 crèches :

- Carbonne : 89 familles dont 11 fratries soit un total de 100 enfants
- Marquefave : 35 familles dont 4 fratries soit un total de 39 enfants
- Montesquieu-Volvestre : 46 familles dont 4 fratries soit un total de 50 enfants
- Rieux-Volvestre : 50 familles dont 6 fratries soit un total de 56 enfants
- Saint-Sulpice-sur-Lèze : 44 familles dont 6 fratries soit un total de 50 enfants

Liste d'attente

156 dossiers de pré-inscriptions ont été enregistrés au service petite enfance en 2023 pour les 6 EAJE du Volvestre et **130 admissions** en crèche ont eu lieu. Au 31 décembre 2023, **199 familles** étaient en liste d'attente pour 2024.

L'ACTIVITÉ DES CRÈCHES EN QUELQUES CHIFFRES

	Nombre jours d'ouverture réels	Heures facturées	Taux occupation facture	Taux occupation module	Heures réalisées	Taux occupation réel	Taux facturation
CARBONNE	226	82 221	67.37%	77%	73 915	60.75%	111.24%
MONTESQUIEU	224	37 754	76.61%	84.27%	33 721	68.43%	111.96%
MARQUEFAVE	224	36 455	73.98%	81.37%	32 820	66.60%	111.08%
RIEUX-VOLVESTRE	223	47 568	74.20%	83.24%	43 373	67.65%	109.67%
SAINTE-SULPICE-SUR-LÈZE	224	46 959	72.92%	81.81%	43 896	68.16%	106.98%



Les taux d'occupations réels et facturés sont calculés avec le nombre de jours réels d'ouvertures.

Pour l'année 2023, les taux d'occupation modulés sont maintenus à **plus de 80%**, excepté pour la crèche de Carbonne. Cependant, les taux de facturation restent très élevés notamment pour Marquefave, Montesquieu et Carbonne, **au-dessus de 111%**.

À noter : certaines fermetures pour cause de grève. Les journées ont été déduites de la facturation.

Cependant les structures ont un nombre d'heures facturées et réalisées **supérieurs à 2022** excepté pour Carbonne qui accuse une baisse de 4 000 heures réalisée et 2 000 heures facturées.

/ FORMATIONS 2023

- **Langage signé** avec les enfants en interne à la crèche de Carbonne pour 7 agents sur 2 jours. Il s'agit d'un complément de formation débuté en 2021.
- **HACCP pour 7 agents** : 2 à Saint Sulpice, 2 à Montesquieu et 3 à Carbonne
- **Formation de sensibilisation aux archives** animé par l'archiviste de la collectivité pour les directrices.
- **Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)** : 2 agents à Carbonne et 2 à Saint Sulpice et **PMS** (hygiène alimentaire) pour 3 agents de Carbonne.
- **Formation habilitation électrique** pour les directrices et adjointes de chaque structure.
- **Formation CST** (Comité Social Territorial) à Marquefave et formation d'agent de prévention à Saint-Sulpice-sur-Lèze.



/ LES RÉFLEXIONS ET PROJETS MENÉS EN ÉQUIPE

Carbonne

- Projet avec les moyens et les grands d'espace de jeux en libre exploration.
- Sortie à la **médiathèque** avec des parents.
- Mise en place d'**ateliers en langage signé** pour les bébés où les parents sont conviés à participer.
- Mise en place d'un projet d'échange avec l'**EHPAD** de Carbonne.
- **Prêt de livres** enfants aux familles, style livres voyageurs.
- Différents ateliers proposés aux enfants tout au long de l'année.

Rieux-Volvestre

- Thème de l'année « **autour du monde** » mise en place de repas, de petits déjeuners et de goûters des parents en fonction de la spécialité culinaire propre à chaque pays dans une ambiance festive.
- Reprise d'échange réguliers avec les résidents de l'**EHPAD**.
- Réflexion en équipe pour créer un **partenariat avec l'ASEI**.
- **Sortie au marché** avec des parents.
- **Concert** organisé par un membre de l'équipe qui chante dans un groupe pour la fête de la musique.
- Passerelle avec **l'école**.

Saint-Sulpice-sur-Lèze :

- Poursuite du projet : « **Les livres voyageurs** » système de prêt de livres et d'échanges avec les familles.
- Une auxiliaire anime tous les vendredis matin un atelier **éveil musical**.
- **Atelier jardinage** avec fabrication de bacs potagers par le service jeunesse de la ville. Ateliers plantation avec les parents et dons de plants.
- **Atelier cuisine** une fois par semaine.
- **Atelier créativité**, recherche d'intervenant.
- Passerelle avec **l'école** et l'**ALAE** de la maternelle.
- Partenariat avec la **médiathèque**.
- Reprise des échanges avec les résidents de l'**EHPAD**.
- **Goûter des familles** autour de la fête de la citrouille pour Halloween.

Marquefave

- « **Nos livres à prêter** » mise en place de prêt de livres réguliers toute l'année répondant à une demande des parents.
- Réflexion avec l'équipe de Montesquieu afin de proposer aux enfants des **sorties au théâtre** des Prébambules à Muret. C'est aussi l'occasion de proposer à certains parents de participer à ces sorties.
- **Matinées passerelles** avec l'école de Marquefave et rencontre de l'équipe éducative avec l'école de Saint Sulpice pour préparer l'accueil d'un enfant porteur de handicap.
- **Atelier pâtisserie** avec les enfants pour les anniversaires
- Réflexion en équipe sur des propositions d'ateliers à partager avec les parents.
- Organisation d'une **journée rose** pour célébrer octobre rose : atelier peinture rose, pâte à modeler rose, dress-code rose, repas rose.

Montesquieu-Volvestre

- Un agent a pu suivre une formation avec enfance et musique afin de proposer aux enfants des **ateliers danse**. Ce projet s'est déroulé sur toute l'année.
- Evolution du **projet pédagogique sur l'itinérance** ludique dans l'ensemble du fonctionnement et des temps de vie de la crèche.
- Maintien du partenariat éducatif et d'accompagnement social des familles entre la crèche et le **CMPI, l'ASE et l'ANRAS**.
- Sortie à la **foire agricole** de Montesquieu-Volvestre avec tous les enfants et leurs parents.
- Organisation d'une **marche** pour célébrer **octobre rose**, implication de certains agents de Rieux-Volvestre, Montesquieu-Volvestre, Carbonne.
- **Sortie théâtre** avec la crèche de Marquefave.
- Tous les **anniversaires** sont individualisés avec un atelier cuisine le matin et un goûter festif l'après-midi.
- **Passerelle avec l'école** sur une semaine.





/ LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Du 20 au 24 mars.

Toutes les équipes ont organisé la semaine autour de la thématique « pop-up ». Les parents ont été conviés à participer.

CARNAVAL

Toutes les structures ont organisé une journée festive.

PÂQUES

Chasse aux œufs pour tous.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Intervenant pour chaque structure.

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Une journée sur le thème de l'itinérance ludique avec les familles et les intervenants de l'année pour Montesquieu-Volvestre, une journée « vacances à la plage » à Marquefave, kermesse à Rieux-Volvestre et Carbonne. Saint-Sulpice-sur-Lèze a organisé la fête des familles.

LA SEMAINE DU GOÛT

Atelier pour tous.

NOËL

Spectacles, déco, animation et goûter avec invitation des familles.

SORTIE DE FIN D'ANNÉE

Chaque structure organise une sortie afin de clôturer l'année avec le groupe des grands.

SERVICES AU PUBLIC

/ LE RELAIS PETITE ENFANCE

RESPONSABLE
RELAIS PETITE ENFANCE

ANIMATRICE
RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE a été ouvert **244 jours** en 2023.

INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

182 familles ont bénéficié d'une information proposée par le RPE (contact par téléphone ou par mail) :

- 111 familles pour la recherche d'un **mode de garde**
- 52 familles sur leur **rôle de parent employeur** (juridique)
- 18 familles pour ces **2 sujets**.
- 1 famille : autre

Le RPE a organisé une fin de **journée « portes ouvertes »** pour les parents et assistants maternels en juin 2023. Les parents sont venus chercher leurs enfants au RPE où les assistants maternels et les enfants les attendaient. L'objectif pour les parents étaient de découvrir le RPE à Longages et en itinérance à travers une **exposition photos**, mettre en **valeur le métier** de leurs **assistants maternels** et nous rencontrer.

INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

- **123 assistants maternels** (AM) exercent sur le territoire avec **444 agréments** et 4 Maison d'Assistants Maternels.
- Lieu d'informations, de rencontres et d'échanges : **112 assistants maternels** ont bénéficié du RPE tout au long de l'année.

ÉVÉNEMENTIELS

- La **chasse aux œufs** : 30 assistants maternels présents
- La **fête de fin d'année scolaire** : 27 assistants maternels présents
- **Spectacle de Noël** : 48 assistants maternels présents

Pour ces événements, les communes de Noé et Laffite Vigordane ont prêté leurs locaux (le jardin du centre de loisirs à Noé et la salle des fêtes à Lafitte Vigordane).

FORMATIONS

- Conférence sur l'**oralité du jeune enfant** en soirée : 26 assistants maternels présents
- **Réunion de rentrée** en soirée : 22 assistants maternels présents
- Formation sur la **motricité libre** un samedi : 19 assistants maternels présents
- **6 séances GAPP** (Groupe d'analyse des pratiques professionnelles) en soirée : 12 assistants maternels présents.
- Le RPE organise également des **formations SST** (Sauveteur Secouriste du Travail) au sein de Jallier les samedis avec la croix rouge française.

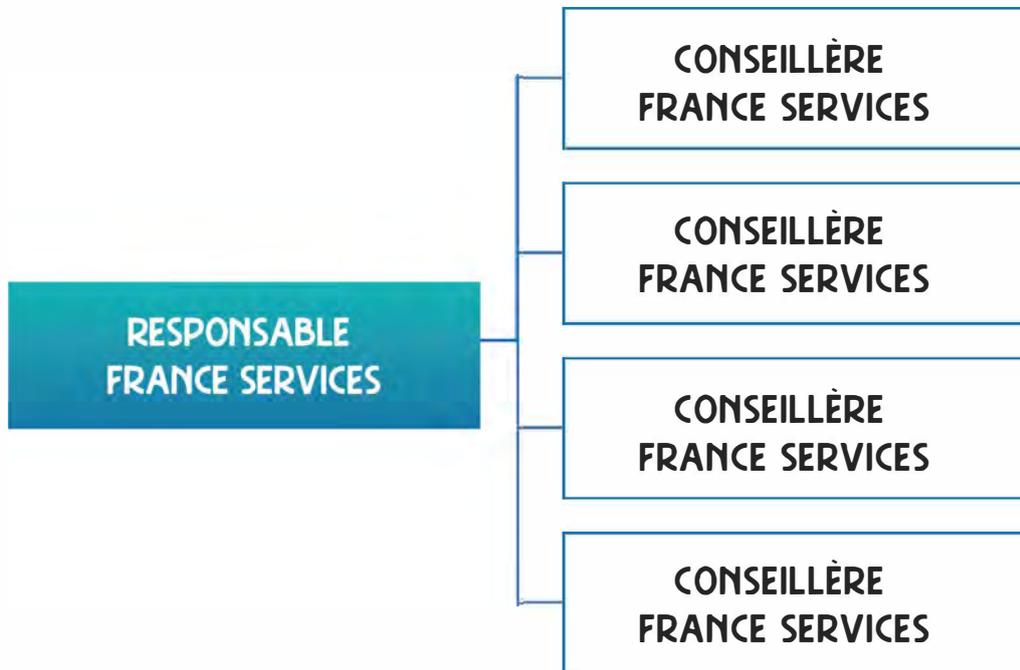
Les temps d'animations sur les matinées : **80 assistants maternels** ont fréquenté ces temps d'animations dont environ **300 enfants**.

VALORISATION DU MÉTIER D'ASSISTANT MATERNEL :

Un **film** a été tourné grâce à **5 assistants maternels volontaires** au sein du RPE à Longages pour **mettre en valeur** et **expliquer leur métier** à travers leurs expériences. Ce film a été diffusé pour la Journée des assistants maternels le 19 novembre 2023.

SERVICES AU PUBLIC

/ FRANCE SERVICES



AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE

Accueil

En 2023, en raison d'un nombre croissant de partenaires présents à l'antenne de Carbonne et de l'afflux permanent de visiteurs, l'équipe a **agrandi l'espace d'attente**. Les usagers ayant des rendez-vous sont désormais dirigés vers les partenaires concernés. Ce nouveau système **facilite les démarches** auprès des conseillères France Services, offrant une **expérience plus fluide** et **sereine** tout en améliorant la **circulation** dans le bâtiment.

Équipement

Dans le cadre du **plan de protection des agents publics** annoncé par Stanislas Guérini, un fonds dédié à l'équipement des services publics en dispositifs de sécurisation a été mis en place en novembre 2023. La communauté de communes a équipé le France services de Carbonne et de Montesquieu-Volvestre d'un **système de télésurveillance 24h/24** avec gestion des alarmes intrusions, fumées, urgences, agressions, coupure secteur.

Durée des démarches

Les démarches sont réalisées en une **seule fois dans 95 % des cas** (source : plateforme nationale réseau France Services). **3 % des usagers** devront **revenir** à France services pour un second rendez-vous (sites partenaires en panne ou en maintenance, démarches en plusieurs étapes comme celles de la CARSAT, etc.), et **2 %** finaliseront leur dossier en **autonomie**.

Satisfaction des usagers

Une **borne de satisfaction (Civiliz)** a été déployée sur les antennes de Carbonne et de Montesquieu-Volvestre depuis 2021. Un cahier de doléances a été mis en place dans l'espace d'attente.

ACTIVITÉ DE FRANCE SERVICES

Publics accueillis et les modalités d'accès au France services

Trois problématiques se dégagent du diagnostic réalisé en 2022 et en 2023, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale :

- Le **manque d'informations sur les droits et les aides** est la principale difficulté administrative. La dématérialisation fait disparaître l'interlocuteur humain, laissant les utilisateurs seuls face à une interface numérique, avec peu ou pas d'assistance.
- L'**absence de certains organismes et services à proximité** des habitants (55 %) s'explique par la morphologie du Volvestre, un espace périurbain et rural où il faut parcourir de grandes distances pour accéder aux lieux d'accueil.
- La **difficulté à remplir les documents ou dossiers numériques** (38 %) est une problématique récurrente. Cela est dû à la fois à l'utilisation numérique et à la compréhension du langage institutionnel, touchant particulièrement les jeunes de 18 à 30 ans.

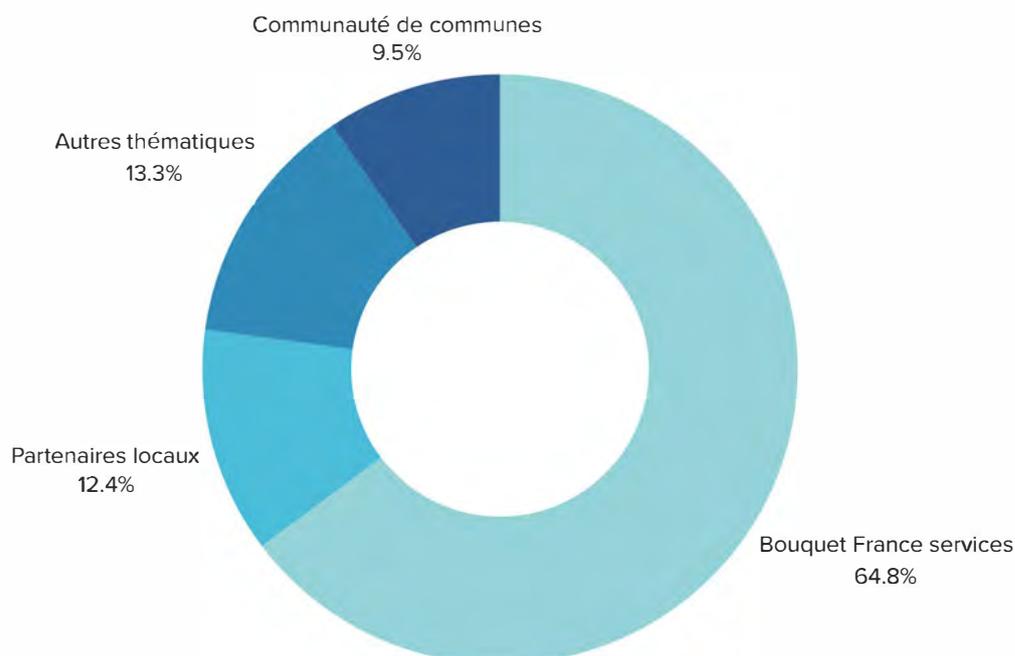
Répartition des usagers par genre et par âge

Le public qui est venu à France Services du Volvestre est âgé **de 16 à 85 ans et +**. Les statistiques les plus élevées concernent le **public le plus âgé (plus de 62 ans)** avec **3 774 démarches**. La majorité des démarches est effectuée par les **femmes (58 %)**, sauf pour les **18-26 ans**, où les **deux sexes** sont presque à **égalité**.

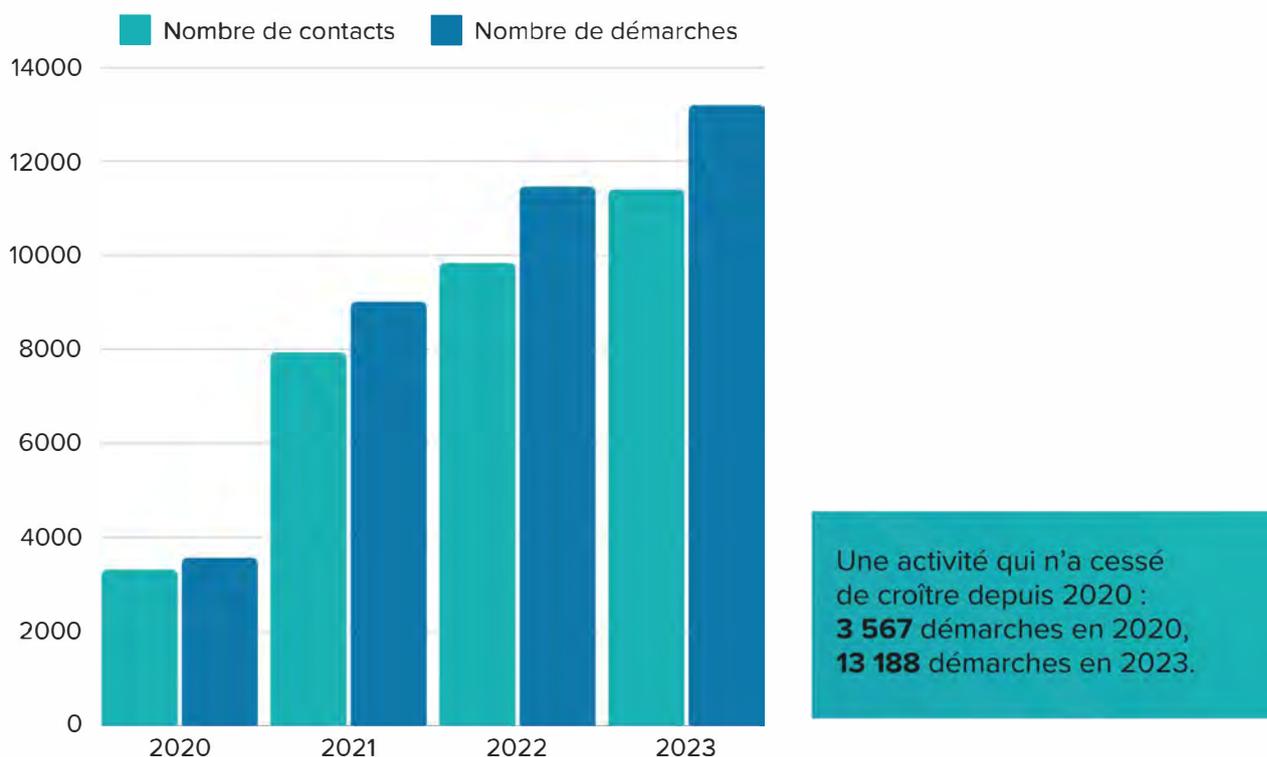
Les modalités d'accès et les motifs de visite (en nombre de demandes)

66% des modalités d'accompagnements sont **individuelles** et en **présence physique spontanée**. **25%** des modalités d'accompagnements sont individuelles et en présence physique **sur rendez-vous**. **9%** sont réalisés par **téléphone**.

Ne sont pas pris en compte les mails reçus et traités par le service.



Typologie et évolution de l'activité France services



Les **partenaires France services** en 2023 (opérateurs nationaux et locaux) :



Top 5 des opérateurs nationaux consultés par les usagers

	2023	2022	2021
1er	DGFIP	DGFIP	Ministère de la justice
2e	Ministère de la justice	Ministère de la justice	DGFIP
3e	ANTS	CAF	ANTS
4e	CAF	CARSAT	CAF
5e	CARSAT	CNAM	CARSAT

Cette année, la déclaration des biens immobiliers (GMBI) que les citoyens ont dû déclarer sur leurs espaces personnels contribue à la première place du podium pour la DGFIP.

Top 5 des partenaires nationaux consultés par les usagers

	2023	2022	2021
1er	AFIDEL - RSA	Habitat	Agence 3i - RSA
2e	Habitat	AFIDEL - RSA	Habitat
3e	AGIRC-ARRCO	AGIRC-ARRCO	Mission Locale PAEJ
4e	MAIRIE	Mission Locale PAEJ	IRAVISS
5e	Mission Locale PAEJ	Préfecture	AGIRC-ARRCO

Le partenaire "mairie" apparaît cette année, en partie en raison du développement des prises de rendez-vous uniquement en ligne pour les titres d'identité (avec le numéro de pré-demande effectué sur l'ANTS).

FRANCE SERVICES CARBONNE

111 Avenue de Toulouse
05 36 17 20 00
accueil.franceservices@cc-volvestre.fr
Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
Jeudi : 8h30 - 12h30
Vendredi sur RDV
Accueil sur RDV du lundi au jeudi de 12h30 à 13h30 et de 17h30 à 18h30.

ANTENNE DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

20 Place de la Halle
05 61 90 19 55
accueil.franceservices@cc-volvestre.fr
Lundi : 8h30 - 12h30
Mardi : 8h30 - 12h30
Mercredi : 8h30 - 12h30
Jeudi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 8h30 - 12h30

ANTENNE DE SAINT-SULPICE-SUR-LÈZE

12 rue de la Poste
06 14 10 90 28
accueil.franceservices@cc-volvestre.fr
Vendredi : 8h30 - 12h30

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE



La **Convention Territoriale Globale (CTG)** est un nouveau mode de contractualisation entre la **CAF (Caisse d'allocations familiales)** et les collectivités territoriales du Volvestre :

- La définition d'une **politique familiale et sociale** globale **décloisonnée**
- La proposition d'une **offre de services complète, innovante** et de qualité aux familles,
- Le renforcement de la **coopération** des acteurs
- sur le territoire
- L'adaptation des **actions au territoire**, la cohérence, l'efficacité et la lisibilité de l'action publique
- Un **engagement durant 5 ans** : 2023-2027

Les domaines d'intervention de la CTG

La petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale et l'inclusion.

Une démarche d'élaboration de projet coconstruite et son enrichissement au fil de l'eau

Plusieurs étapes d'élaboration qui associent les habitants, les acteurs de terrain, les institutions, les élus du territoire du Volvestre afin de repérer les atouts, les besoins, de dessiner les perspectives de demain :

- L'élaboration d'un **diagnostic partagé** (décembre 2022 à juin 2023)
- La définition et priorisation des **axes stratégiques** (juillet 2023)
- L'élaboration du **plan d'action** et des **échéances** (septembre à novembre 2023)
- La définition de la **gouvernance** (novembre 2023)
- La **signature officielle** le 13 mars 2024

L'accompagnement à la construction du projet social de territoire a été réalisé par l'association PRISM.

- **12 mois de travaux et de réflexion** avec un COPIL et 5 rencontres ;
- **83 entretiens individuels** auprès d'élus, de partenaires associatifs et institutionnels ;
- **1 enquête en ligne** : plus de 635 familles questionnées afin de mieux connaître leur quotidien et leurs besoins ;
- **22 réunions de travail et ateliers** organisés à l'échelle des bassins de vie et de l'intercommunalité, autour de thématiques spécifiques et en direction des partenaires et des élus ;
- **44 actions définies**, composant un plan d'action global ;
- **1 coordination de territoire** avec l'ouverture d'un poste de chargé-e de coopération CTG à temps complet ;
- **20 partenaires associés**, signataires de la convention cadre : CAF31, MSA Midi Pyrénées Sud, Conseil Départemental 31, Education Nationale /Service Direction Jeunesse Engagement Sports, Communauté de Communes du Volvestre, 15 communes du territoire (Carbonne, Capens, Lafitte-Vigordane, Lavelanet-de-Comminges, Longages, Marquefave, Mauzac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Noé, Peyssies, Rieux-Volvestre, Saint-Julien-sur-Garonne, Saint-Sulpice-sur-Lèze et Salles-sur-Garonne).

LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE S'ARTICULE AUTOUR DE 3 AXES :



Axe 1 : Sécuriser et compléter l'offre de services en direction de l'enfance et de la jeunesse, favoriser les partenariats et les formes de coopération et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire :

- Favoriser la mise en place d'une dynamique commune entre acteurs « enfance et jeunesse » du territoire :
- Questionner le modèle social et économique des structures, stabiliser, former et outiller les équipes d'animation :
- Favoriser l'émergence d'actions en s'appuyant sur une meilleure connaissance des jeunes
- Soutenir les parents dans leur fonctions parentales

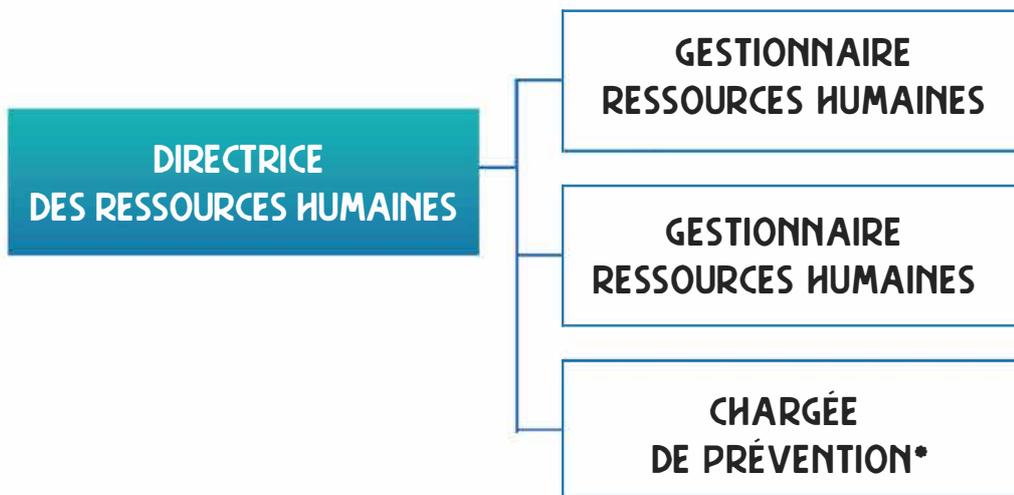
Axe 2 : Coordonner et développer les différents modes d'accueil de la Petite Enfance, tous types de mode de gestion confondus et bâtir une politique parentale à l'échelle du territoire :

- Adapter le taux de couverture de l'accueil Petite Enfance en Volvestre
- Valoriser et soutenir les métiers de la petite enfance et optimiser l'exercice des fonctions professionnelles
- Développer et susciter des actions visant le soutien et l'accompagnement des parents

Axe 3 : Organiser et faciliter l'accès et l'ouverture de droits pour tous et s'appuyer sur l'animation de la vie sociale pour repérer les fragilités et créer du lien social :

- Favoriser l'interconnaissance professionnelle au sein du champ de l'action sociale, créer les conditions d'une mise en réseau des acteurs du social (élus et professionnels doivent être intégrés à la démarche) afin d'assurer un accompagnement global, sans rupture de parcours
- Soutenir/informer les habitants dans l'accès aux droits, outiller le territoire
- Initier une dynamique sur le Volvestre en termes d'Animation de la Vie Sociale, répondre aux enjeux plus globaux du lien social, de la solidarité et de l'intergénérationnel, en milieu péri-urbain et rural

RESSOURCES HUMAINES



*des conditions de travail et des risques professionnels

Au titre de l'année 2023, la **Commission Ressources Humaines** s'est réunie 5 fois.

Outre des sujets récurrents, elle a abordé les points suivants : télétravail, protection sociale complémentaire, organisation de services (changement d'horaires d'un agent du RPE, organigramme), RIFSEEP, règlement intérieur et budget.

	2023	2022	2021	2020
Agents en position d'activité (tous statuts)	143	156	149	140
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	86	100	98	100
Contractuels occupant un emploi permanent	7	4	4	5
Contrats de droit privé (PEC)	0	0	0	2
Autres contractuels (remplaçants, saisonniers)	49	51	44	32
Apprentis et stagiaires	1	1	2	1
Stagiaire rémunéré enseignement supérieur	0	0	1	0
Agents en disponibilité	11	9	10	10

Les effectifs de la collectivité

La Direction des Ressources Humaines assure, au 31 décembre 2023, le suivi de **143 agents**. Le nombre de contractuels recrutés au total en 2023 représente près de **237 contrats de travail** préparés et autant de déclarations URSSAF réalisées par les gestionnaires RH.

La répartition par âge

- L'âge moyen des agents relevant du statut de la FPT est de 47 ans.
- L'âge moyen des agents contractuels est de 37 ans.
- L'âge moyen des femmes est de 43 ans.
- L'âge moyen des hommes est de 44 ans.

Les délibérations

33 délibérations ont été prises en 2023.

Accueil de stagiaires

FRANCE SERVICES	6 stagiaires non gratifiés
PETITE ENFANCE	25 stagiaires non gratifiés
MULTI-SERVICES	1 stagiaire non gratifié (stage d'observation 3e)
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	1 stagiaire gratifié (développement économique)
TOURISME	1 stagiaire gratifié

Les absences

Types d'absence	Agents statut FPT	Agents non titulaires sur emplois permanents	Agents contractuels de droit public (hors emplois permanents)
Maladie ordinaire	2511	101	255
Longue maladie, longue durée, grave maladie	1258	0	0
Accident de travail (imputables au service ou au trajet), maladies professionnelles	827	0	131
Maternité, paternité, adoption	0	0	15
Autres raisons (ASA hors absences syndicales)	46.5 jours et 5.5 heures	15 jours et 2.25 heures	67

Cela représente au total près de **447 documents traités** (cerfa arrêt de travail, demande d'ASA...) par les gestionnaires RH (incluant notamment les actes médicaux et demandes d'autorisations spéciales d'absence).

La carrière

Sur l'année 2023, le suivi de la carrière des agents représente 510 actes (arrêtés d'avancements d'échelon, de grade, de placement ou de reconduction en disponibilité, de réintégration, d'attribution de CIA, arrêté de placement en télétravail, arrêté de placement en maladie ordinaire, arrêté de placement à demi-traitement, arrêté de placement en détachement d'office des agents des crèches, ... - hors contractuels de droits publics).

Les formations

En comparaison à 2022, le nombre de jours de formation a augmenté, toutes catégories confondues.

Types de formations (en nombre de jours)	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Formation d'intégration			25	25
Formation de professionnalisation 1er emploi		3	3	6
Formation de professionnalisation tout au long de la carrière	111	68	183.5	362.5
Formations Hygiène et Sécurité (Assistant de prévention, Habilitation électrique, ...)	4.5	3.5	28	36
Préparation aux concours et examens pro.	0.5			0.5

Les organismes de formation privés

Certaines formations, spécifiques à un domaine ou non proposées par le CNFPT ont été réalisées auprès d'organisme privés.

Thématique	Nombre de jours de formation	Nombre d'agents concernés	Coût
Extension permis BE+Code	7 h /agent + heures nécessaires au repassage du code	2	1 500.00 €
Bébés signeurs niveau 2	14 h / agent	7	1 502.40 €
HACCP PMS	13 h /agent	8	1 400.00 €
Apprentissage EJE			3 325.00 €
AIPR encadrants	7 h / agent	4	1 068.00 €
AIPR opérateur	7 h / agent	4	700.00 €
Autorisation de conduite nacelle	7 h / agent	3	116.66 €
Autorisation de conduite tracteur agricole<100CV	7 h / agent	1	
Formation de conduite obligatoire	35 h /agent	2	1 413.60 €
Formation management			11 320.00 €
Coût total			23 413.66 €

L'action sociale

Depuis 2007, la loi pose le principe de la mise en œuvre d'une action sociale par les collectivités territoriales et leurs établissements publics au bénéfice de leurs agents.

Article 112-1, livre 1er, titre 1er, chapitre 2 au titre du principe de participation du Code Général de la Fonction Publique : « Dans les conditions prévues au livre II, les agents publics participent, par l'intermédiaire de leurs délégués siégeant dans des organismes consultatifs, à l'organisation et au fonctionnement des services publics, à l'élaboration des règles statutaires régissant les fonctionnaires et des règles relatives aux conditions d'emploi des agents contractuels, à la définition des orientations en matière de politique de ressources humaines et à l'examen de certaines décisions individuelles ».

Les collectivités locales et leurs établissements publics peuvent confier à titre exclusif la gestion de tout ou partie des prestations dont bénéficient les agents à des organismes à but non lucratif ou à des associations nationales ou locales régies par la loi du 1er juillet 1901, relative au contrat d'association.

L'adhésion au CNAS

Au titre de l'année 2023, la collectivité a cotisé pour un montant de **35 192.03 €**, contre un total de prestations de **25 100.40 €** versé aux agents par le CNAS (écart 10 091.63 €). **451 prestations** ont été servies pour **83 utilisateurs actifs** et **38 prestations** pour **10 retraités**.

Selon la catégorie des bénéficiaires, les prestations les plus sollicitées se concentrent sur les groupes suivants :

Actifs	Retraités
Cinéma (17.52 %)	Cinéma (18.42 %)
Rentrée scolaire (9.98 %)	Spectacles (10.53 %)
Spectacles (8.87 %)	Locations (7.89 %)
Noël des enfants (7.76 %)	PECV (7.89 %)
Loisirs (5.54 %)	CESU (5.26 %)

Budget et rémunérations

Budget : Chapitre 012

Réalisé 2023 : **5 655 471.06 €**

L'année 2023 aura été marquée par différents dispositifs ou mesures ayant impacté les rémunérations :

- Au 1er janvier 2023 : **revalorisation des indices majorés** les plus bas.
- Au 1er mai 2023 : **nouveaux indices de rémunération** liés à l'augmentation du SMIC, bénéfice de + 1 point à + 8 points mensuels selon les échelons (catégories B et C).
- Au 1er juillet 2023 : **revalorisation de la valeur du point d'indice** de la FPT, passage de 4,8500 € à 4,9228 € (soit + 1,50 %).
- Au 1er janvier 2023 : **réactualisation de l'indemnité compensatrice** de la hausse de la CSG.

Enfin, en lien avec le RIFSEEP, la collectivité a versé **38 483,80 €** au titre du Complément Indemnitaire Annuel (CIA 2022). La périodicité de versement de cette partie du régime indemnitaire est fixée au mois de **novembre de l'année N+1**.

Inclusion

A titre informatif, la collectivité n'est pas redevable de la cotisation du FIPHFP en 2023. Compte tenu de son effectif, la collectivité doit employer **6% de personnels RQTH**, taux qu'elle dépasse.

Ainsi, **16 agents** disposant de cette reconnaissance exercent leurs fonctions au sein de la collectivité et sont ainsi maintenus dans leur emploi, avec éventuellement des aménagements de poste.

Travaux d'Intérêt Général (TIG)

Dans ce cadre, courant 2023, 2 personnes ont été accueillies au sein du service collecte et valorisation des déchets de la collectivité.

Rieux-Volvestre - ©Mathieu Calviac



Les projets menés en 2023

- **Accompagnement au transfert de la gestion des crèches au 1er janvier 2024**

- **RIFSEEP**

Un travail de refonte du RIFSEEP a débuté courant 2023.

La finalité du travail est prévue en validation au prochain CST programmé le 15 janvier 2024 :

- Proposition d'augmenter le montant plafond à 500 €, avec un bonus de 50 € dans des cas spécifiques
- Modification des critères d'évaluation

- **Règlement intérieur**

A l'identique du RIFSEEP, une refonte et un toilettage du règlement interne de la collectivité (datant de 2009) a été engagé.

La prévention des risques professionnels

L'axe de la prévention des risques professionnels prend de plus en plus sa place au sein de la collectivité. Le plan d'action des risques psycho-sociaux a été poursuivi.

Fin 2023, décision a été prise de contractualiser avec le centre de gestion de la Haute-Garonne pour réengager le suivi du plan d'action.

Enfin, deux sessions de formation Sauveteur Secouriste au Travail ont été initiées en 2023 pour les agents de la collectivité.

Instances paritaires

Le Comité Social Territorial (CST)

Le CST s'est réuni **6 fois en 2023** et a abordé différents points (liste non exhaustive) :

- Le télétravail
- Le forfait mobilités durables
- La protection sociale complémentaire
- Le Rapport Social Unique 2021
- Le projet de suivi du plan d'actions contre les risques psycho-sociaux
- Une nouvelle organisation des services techniques

Sa mise en place à la suite des **élections professionnelles de décembre 2022**.

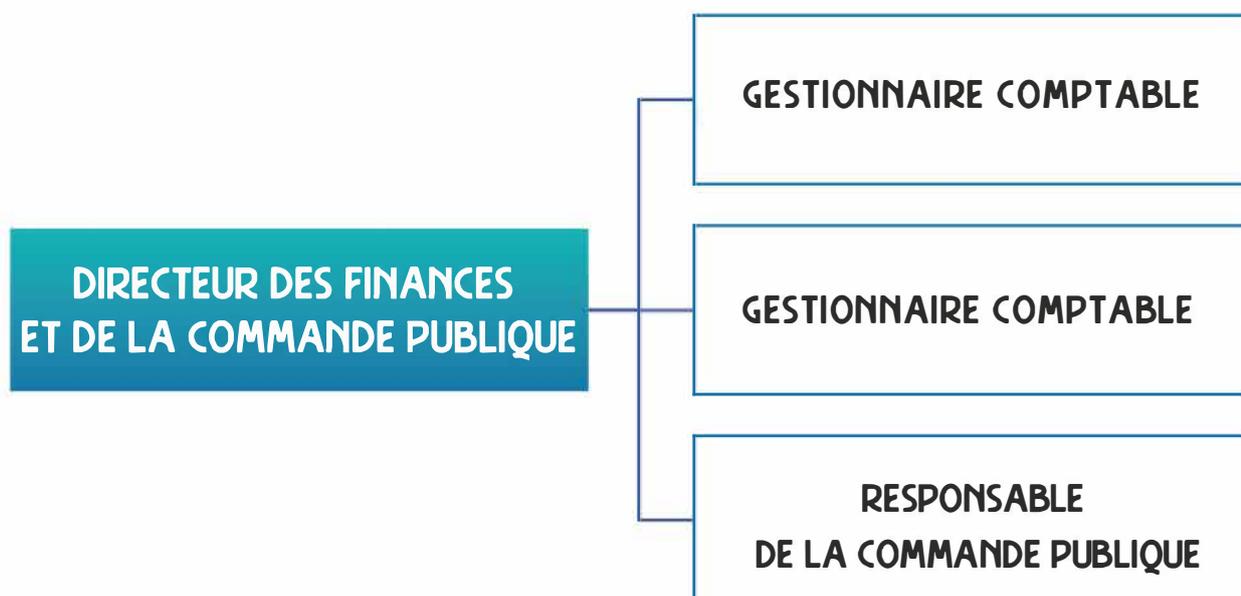


Salles-sur-Garonne - ©Maud Cailliet



Lapeyrere - ©Mathieu Calviac

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

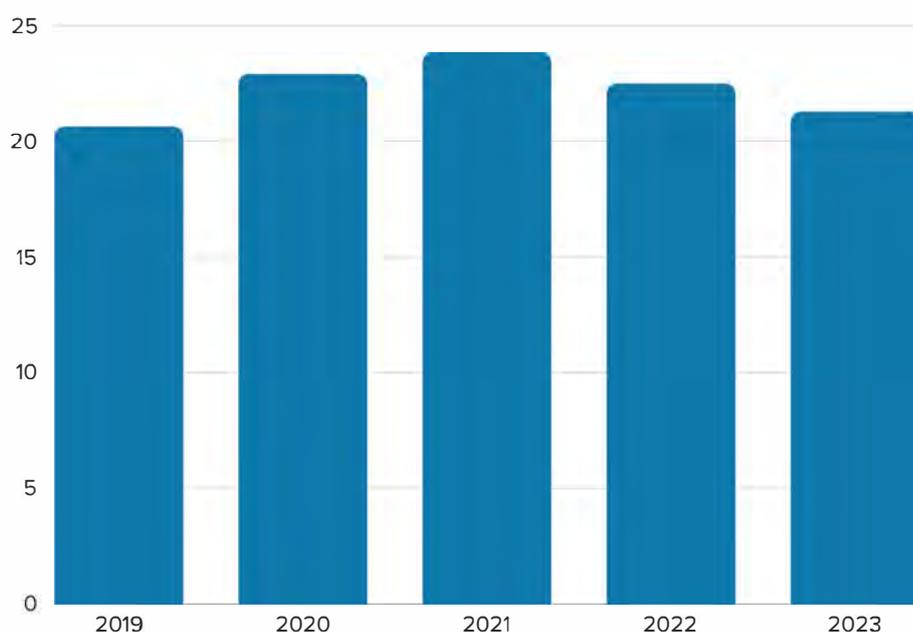


Un **budget principal** et **9 budgets annexes** (tourisme, hôtel d'entreprises, CUMA et 6 zones d'activités) composent le budget de l'intercommunalité.

Écritures comptables

- 2020 : 1 661 titres - 7 041 mandats
- 2021 : 2 055 titres - 7 756 mandats
- 2022 : 1 576 titres - 8 162 mandats
- 2023 : 1 701 titres - 8 386 mandats

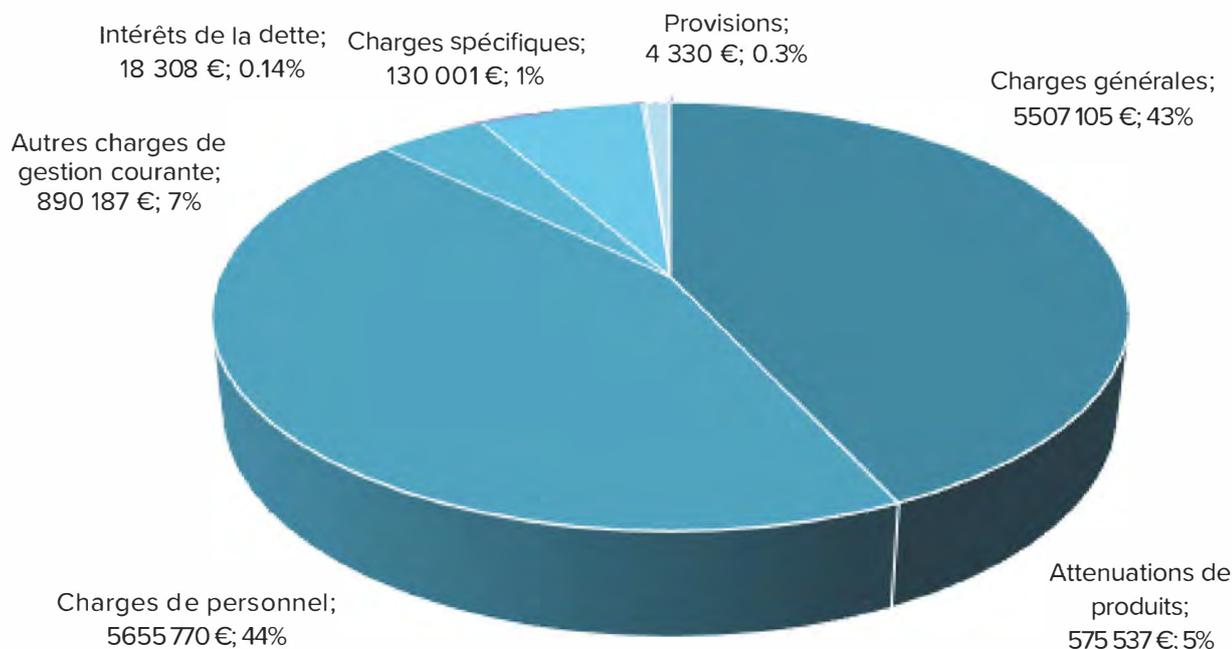
Délai global de paiement (en jours)



Budget réalisé 2023

		DEPENSES		RECETTES	
		Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Budget Principal		13 287 082.58 €	3 021 370.04 €	15 068 000.32 €	4 991 779.27 €
Budgets Annexes	Tourisme	229 046.16 €	787.667 €	246 595.59 €	7 734.31 €
	Hôtel d'entreprises	120 349.66 €	30 781.52 €	164 478.26 €	100 152.22 €
	Extension CUMA	24 969.49 €	15 076.27 €	79 163.52 €	20 588.86 €
	Activestre 1	69 732 €	69 732 €	69 732 €	69 732 €
	Activestre 2	1 661 568.11 €	1 497 839.02 €	1 661 568.11 €	1 655 832.69 €
	Naudon	609 087.61 €	356 557.59 €	609 087.61 €	594 458.07 €
	Penelle	145 942.36 €	80 942.36 €	145 942.36 €	145 942.36 €
	Capens	81 594.11 €	81 594.11 €	81 594.11 €	81 594.11 €
Lavelanet	258 970.64 €	258 889.64 €	258 970.64 €	253 567.14 €	

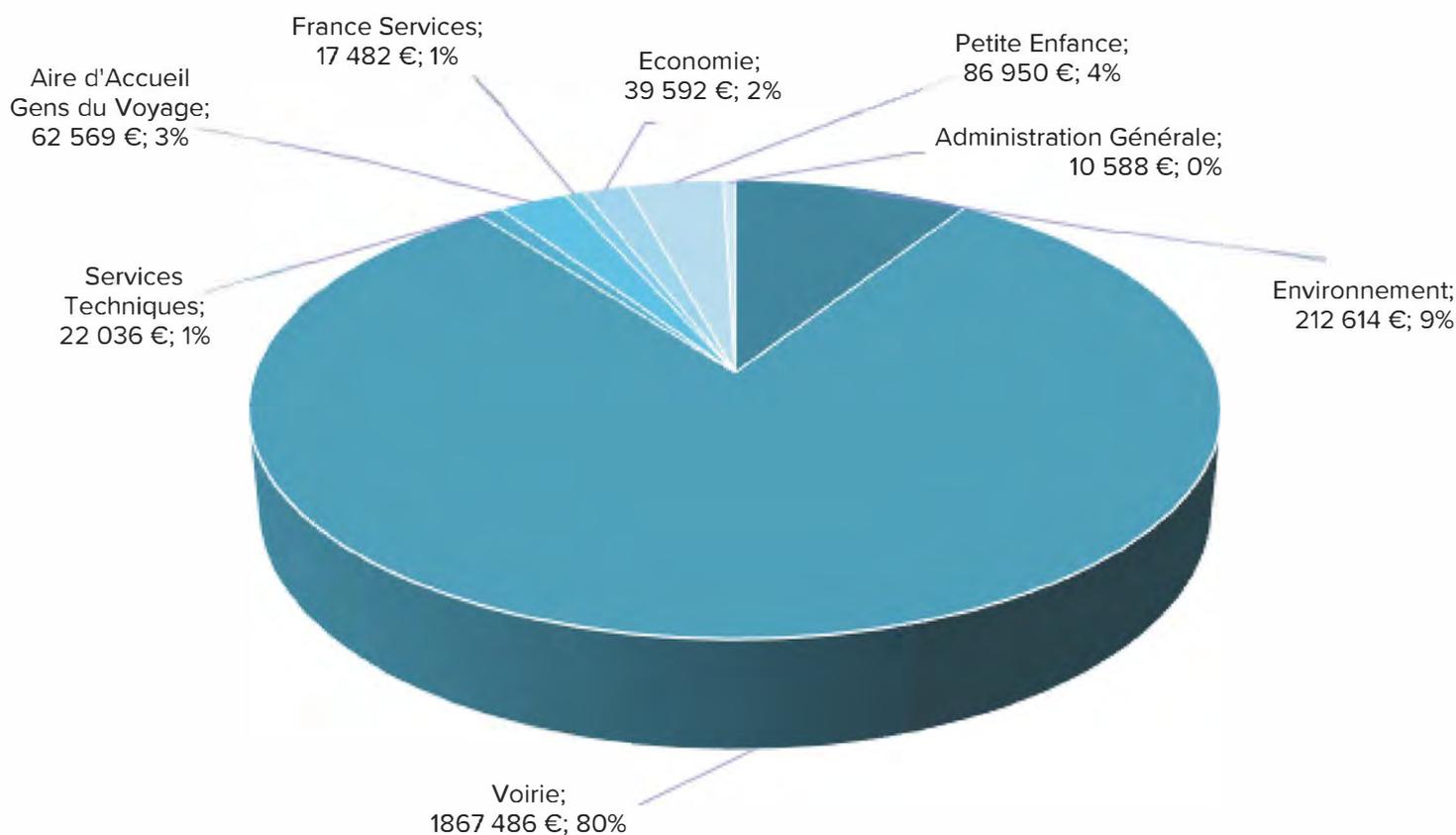
Dépenses de fonctionnement



Taux de fiscalité

Taxes	Taux en %
Cotisation foncière économique	14.29
Cotisation foncière économique de zone	31.20
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	37.98
Taxe foncière sur les propriétés bâties	7.05
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	Taux cible : 8.11

Dépenses d'investissement



Fonds de concours versés aux communes

8 communes ont bénéficié en 2023 d'un fonds de concours communautaire pour leurs dépenses d'investissement, représentant un montant global de **86 730 €**.

Endettement

Le **remboursement de l'annuité de la dette** (remboursement des intérêts et du capital de la dette) est de **235 534 €** en 2023.

L'**encours de dette consolidée** sur l'ensemble des budgets de la collectivité est de **957 889 €** au 31 décembre 2023.

Commande publique

Nombre de marchés notifiés :

16 marchés publics (correspondant à **12 procédures**) et une concession ont été notifiés. Ils ont été lancés tantôt en procédure adaptée ouverte tantôt en procédure négociée restreinte (concession) ou sans publicité ni mise en concurrence.

Objet	Montant
Fourniture de matériels de compostage : 3 lots (composteurs en plastique, composteurs en bois, bio-sceaux)	Maxi en quantités : 2 000
	Maxi en quantités : 800
	Maxi en quantités : 3 200
Suivi demandes de subvention façades et vitrines	Maxi : 40 000 € HT
Maitrise d'œuvre rénovation énergétique France services	28 000 € HT
Etude préalable à l'instauration d'un dispositif de gestion de proximité des biodéchets	33 836 €
Construction de l'aire d'accueil des gens du voyage (2 lots)	431 289.20 € HT
	483 000 € HT
Appui analyse des offres, négociation et finalisation du contrat de DSP petite enfance	6 500 € HT
Atlas de biodiversité intercommunale (4 lots)	10 000 € HT
	10 500 € HT
	13 100 € HT
	16 393.75 € HT
Surveillance des biens immeubles de la CCV	34 201.12 € HT
Mission de maîtrise d'œuvre pour le refoulement des effluents de la ZAC d'Activestre 1 vers le réseau EU d'Activestre 2	25 637.50 € HT
Coordination en matière de sécurité et protection de la santé - Pôle d'échange multimodal	3 728 € HT
Appui pour l'analyse des offres, la négociation et la finalisation du contrat dans le cadre de la procédure de DSP Petite Enfance	6 500 € HT
Concession de service public de gestion de 6 structures petite enfance	19 765 597 € (valeur de la concession)

Nombre de marchés infructueux ou sans suite : 3

- **Travaux** : Construction de l'aire d'accueil pour les gens du voyage (Lot n°3 : Espaces verts)
- **Fournitures** : Fourniture de matériels de compostage (Lot n°3 : Fourniture de matériels de compostage collectif sur-mesure)
- **Travaux** : Réhabilitation énergétique du bâtiment France services (6 lots)

Procédures engagées en fin d'année 2023 pour une passation ou notification 2024 : 2

- **Travaux** : Aménagement d'un pôle d'échange multimodal (PEM) à la gare de Carbonne
- **Fournitures** : Gaz (par l'UGAP)

Activité du service de la Commande publique

- Le **nombre de procédures engagées** en 2023 (19) est en **légère baisse** par rapport à 2022 (24) mais le **nombre de lots (marchés) est en hausse** (30 en 2023 contre 25 en 2022). L'allotissement a suscité une plus large concurrence.
- Le **nombre moyen de candidats** par procédure est reparti à la hausse en 2023 (3 en 2023 contre 2 en 2022). Une nouvelle dynamique achat est entamée notamment en travaillant sur le contenu des cahiers des charges, les rencontres avec les entreprises, et une meilleure visibilité des avis de publicité.
- Le **nombre d'opérateurs économiques** du territoire est plutôt stable en 2023 (2 en 2023 contre 2 en 2022).
- La **procédure adaptée** reste privilégiée à la collectivité. La **procédure négociée** est aussi utilisée en 2023.
- Le **poids de la commande publique** de la CCV en 2023 est d'environ **3 317 000 €**.
- Les deux principales techniques d'achat contractuelles utilisées sont le **marché à bons de commande** et le **marché ordinaire**.
- L'essentiel des marchés passés par la CCV en 2023 se concentre sur les **travaux et fournitures**.
- Les **accidents de procédures** sont stables (2 en 2023 contre 2 en 2022) et maîtrisés en 2023.
- On constate une baisse significative du **nombre d'avenants** (0 en 2023 contre 1 en 2022).
- Les **clauses et les critères environnementaux** sont bien appréhendés dans les contrats publics de la CCV. Les clauses d'insertion sociales ont fait leur apparition en fin d'année 2023. Enfin, en 2023, la **part des achats responsables** étaient d'environ **45 162,70€** (matériels de compostage et fournitures de bureau répondant à la loi Agec).

14 marchés et une **concession de service public** ont été notifiés en 2023. Ils ont tous été lancés en procédure adaptée ouverte sauf la concession qui a été lancée en procédure négociée restreinte.



Latour - ©Office de Tourisme du Volvestre

TOURISME

DIRECTRICE DE L'OFFICE DE TOURISME

Cette **équipe** a été renforcée en 2023 par **6 vacataires** mis à disposition par le **Conseil Départemental**, indispensables au bon fonctionnement du service et **4 stagiaires** (études supérieures). L'année 2023 a été marquée par un **renouvellement important de l'équipe**.

CONSEILLER EN SÉJOUR ET CHARGÉ DE L'ACCUEIL

CONSEILLER EN SÉJOUR ET CHARGÉ DES PARTENARIATS

CONSEILLER EN SÉJOUR ET CHARGÉ DU E-TOURISME

SAISONNIER

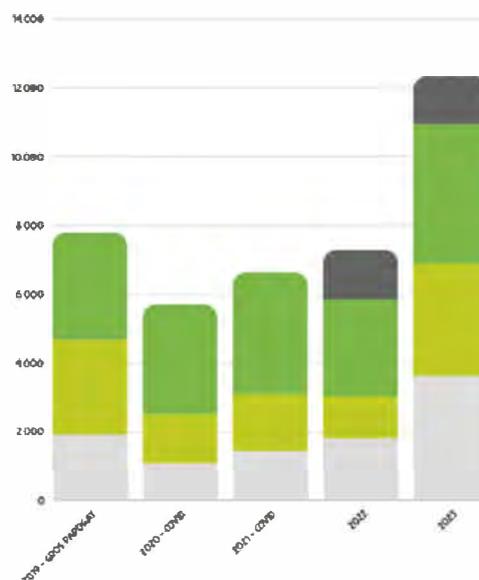
Fréquentation 2023

L'Office de Tourisme Intercommunal a accueilli et informé **12 609 personnes** en 2023, soit une **hausse de 72%** par rapport à 2022 et de **101%** par rapport au transfert de la compétence « **Promotion du Tourisme** ».

29% de la clientèle est accueillie pendant la **basse saison**, **29%** pendant la **moyenne saison**, **10%** pendant l'**arrière-saison** et **32%** pendant la **haute saison**.

Le schéma ci-contre reflète clairement une **baisse de la saisonnalité**, avec une fréquentation **de plus en plus équilibrée** tout au long de l'année.

EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DE L'OTI



Nos typologies de clientèles

Comme en 2022, la clientèle de l'Office de tourisme est essentiellement composée d'**excursionnistes haut-Garonnais** et de **visiteurs de départements limitrophes** ou de **régions voisines**.

Seule la haute-saison se distingue avec une clientèle moins locale, d'ailleurs plus diversifiée en 2023 qu'en 2022, avec une baisse des excursionnistes au profit des **courts séjours**.

Les **étrangers** sont légèrement en hausse mais restent minoritaires. Se confirme un **tourisme de proximité**, qui induit des retombées économiques chez les restaurateurs, les producteurs, les commerces de proximité et les activités de loisirs.

Notre mission ? Promouvoir le Volvestre !

Avec de nombreuses actions de communication pour assurer la **compétence « Promotion du Tourisme »** :

- Des **éditions** (magazine de destination, carte touristique, topoguides de balades et de randonnées, guide de l'ensemble des boucles de balades et de randonnées, flyers relatifs aux animations pilotées par l'Office de Tourisme.)
- Une **vidéo promotionnelle** qui comptabilise ainsi **2,5 millions de vues en 2023**.
- Des **foires et salons** : Salon Occ'ygène, Foire de Toulouse, Les Pyrénicimes.
- Un **site internet** : les principales pages consultées en 2023 sont les producteurs locaux, les balades et randonnées, l'agenda des manifestations, les restaurants.
- La **presse et la radio** : 2 émissions sur France Bleu Occitanie, 1 émission sur Sud Radio, 3 émissions sur Radio Galaxie, lancement de l'émission Histoire-Histoires soutenue financièrement par la Communauté de Communes du Volvestre.
- Les **réseaux sociaux** : en 2023, les abonnés ont essentiellement entre **35-44 ans**. Il y a **66% de femmes** pour **34% d'hommes**.
- **Facebook** : + **12%** d'abonnés de 2022 à 2023. La page a été consultée environ 17 422 fois, soit + **198%** par rapport à 2022.
- **Instagram** : + **11%** d'abonnés de 2022 à 2023. La page a été consultée environ 4 135 fois, soit + **67%** par rapport à 2022.
- Des **guides touristiques** : le Volvestre maintient son **référencement dans le Guide Vert** (Michelin), dans le **guide du Routard** et dans le **guide des plus beaux détours de France**.
- La **télévision** : émission **Secrets d'Histoire** dédiée à Vercingétorix tournée dans le Volvestre, diffusée le 18 octobre 2023. Deux reportages sur TF1 (RBS la Planche et La Brasserie du Moulin).
- Un **espace boutique** : promouvoir les savoir-faire et les produits du territoire.



Découvrir la vidéo !



Marché de Montbrun-Bocage
©Office de Tourisme du Volvestre
Loïc Bel

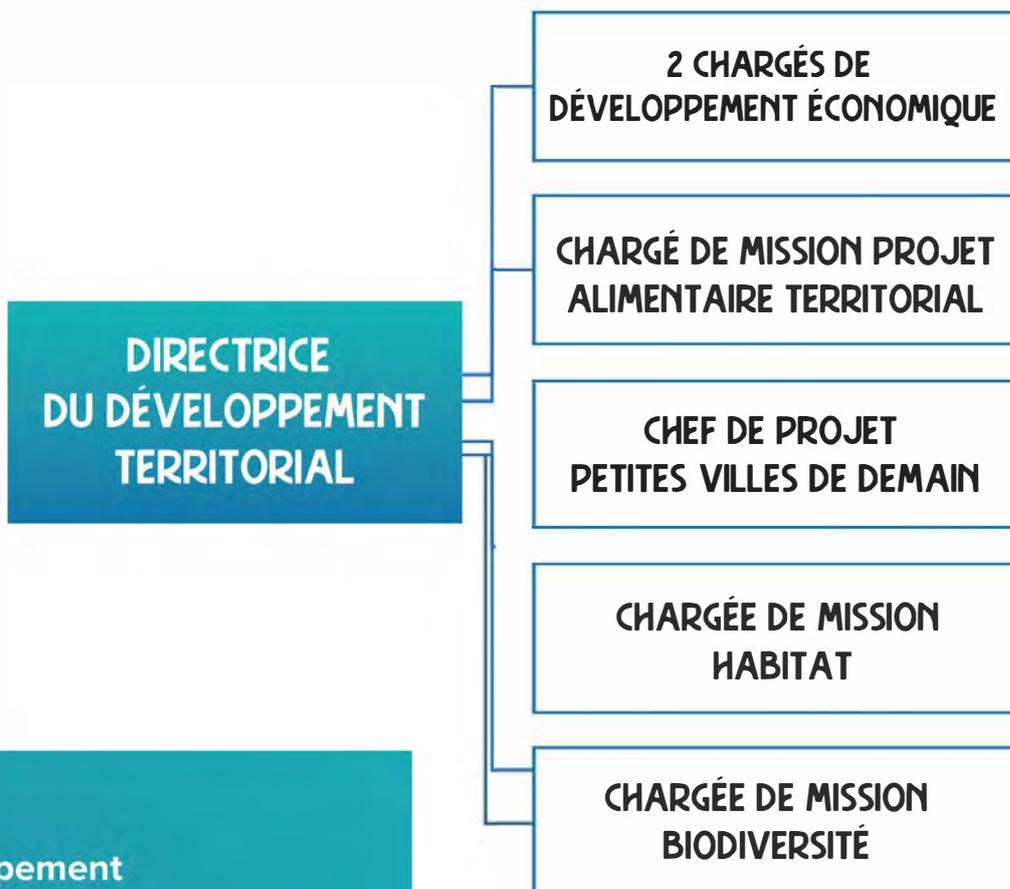
MAIS AUSSI ? ANIMER LE VOLVESTRE !

La politique d'animation de l'Office de Tourisme Intercommunal a pour objectifs de faire connaître les atouts du Volvestre et de proposer une offre aux locaux et aux excursionnistes.

Liste des animations organisées en 2023 :

- **JEMA (Journées Européennes des Métiers d'Art)**
A partir de 2023, cette manifestation est co-organisée avec les communautés de communes de Cœur de Garonne et du Bassin Auterivain, pour lui donner plus d'impact. L'exposition a attiré **400 visiteurs**.
- **JEP (Journées Européennes du Patrimoine)**
2700 personnes ont été accueillies en Volvestre sur les 19 lieux de visite ouverts au public (+35%).
- **Les Rendez-vous aux jardins** : Cette manifestation est co-organisée avec les communautés de communes de Cœur de Garonne et du Bassin Auterivain. Le Volvestre comptait **6 lieux**. Le bilan est positif.
- **Les Journées du patrimoine de Pays et des Moulins** : Le Moulin de Barrau ouvrait ses portes après 3 années de travaux. Bilan positif, visites complètes.
- **Les Histo'randos** : balades accompagnées les samedis matins estivaux.
- **Les Visites nocturnes** : les visites en nocturne et théâtralisées ont rencontré un franc succès. Toutes ont affiché **complet**.
- **31 Notes d'été**
 - Participation aux **Journées Agricoles du Volvestre**
 - Contribution à la **première édition des Fruits oubliés en fête**.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



Développement économique
Projet Alimentaire Territorial (PAT)
Revitalisation des centres-bourgs - Petites Villes de Demain (PVD)
Habitat, Logement et Gens du Voyage
Transition écologique
Mobilité
Aménagement de l'espace
Urbanisme



L'activité du Développement Territorial

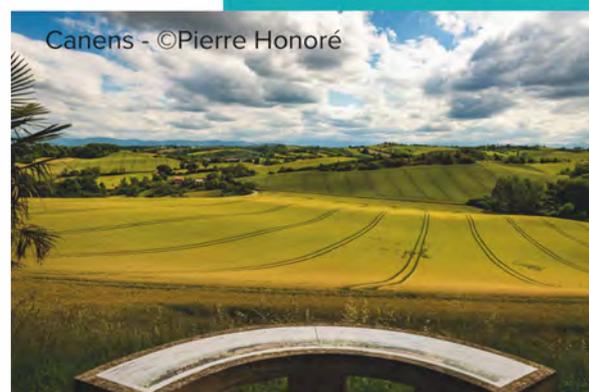
	Revitali- sation des centres- bourgs	Projet alimentaire territorial	Economie	Biodiversité	Habitat	Mobilité
Commissions	3	2	3	3	2	
Groupes de travail / Comités techniques	2			3	1	1
Nb de formations organisées				1		
Bénéficiaires locaux						
Dossiers AIE votés			4			
Ventes de foncier économique			5			
Subventions "vitrines"			0			
Subventions "façades"					3	
Subventions PIG					10	
Subventions ACTION				2		
Communications externes						
Articles écrits presse locale		3		7		
Emissions radio réalisées		3		3		
Événementiels			1	15		

Aides et subventions

- **Aides à l'investissement immobilier d'entreprises** : 51 541 € de subventions communautaires (dont 49% cofinancées par le Conseil départemental. Ces aides participent à un montant cumulé de projets de 850 839 €).
- **Aides communautaires à la rénovation des façades** : 7 422 €
- **Aides communautaires à la rénovation de l'habitat (PIG)** : 4 668 €
- **Subventions dans le cadre de l'appel à projets ACTION** : 2 600 €

Événementiels

- **15 animations de sensibilisation à la biodiversité**, touchant le grand et le jeune publics, réparties sur **12 communes et 3 écoles**.
- Participation aux **Journées agricoles du Volvestre** avec 3 événements et la tenue d'un stand.
- Organisation d'une rencontre autour de la **restauration collective** touchant **20 élus et 11 communes**.
- Petit événementiel ciblant le **milieu économique**, portant sur la **mobilité des salariés**.



/ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Chiffres clés

- Nombre de commissions : 3
- Nombre de dossiers d'aide à l'investissement immobilier d'entreprises : 4
- Nombre de ventes de foncier économique : 5 dossiers, répartis sur 2 zones d'activités, dont 1 a été annulé.

Délibérations sur les ventes de foncier économique

Activestre : 4
Naudon : 1

Délibérations sur les aides à l'investissement immobilier des entreprises

- Zone d'activité Activestre, Carbonne : 1
- Centre-bourg de Rieux-Volvestre : 1
- Centre-bourg de Saint-Sulpice-sur-Lèze : 1
- Zone d'activité de Peyssies : 1
- Le montant global des subventions communautaires votées représente 26 035,71 €, soit 3% de l'assiette éligible des projets (montant total de 850 839 €). La convention de délégation de la compétence au Conseil départemental a permis de doubler ces aides.

Les temps forts de l'année

Signalétique : 14 totems implantés dans les zones d'activités

Durant l'été 2023, les 14 totems d'entrée de zones d'activités, conçus en 2022, ont été mis en place. Ce projet a été subventionné par le fond LEADER. Il sera prolongé par un projet de plans de zones.

Événementiel mobilité

En juin 2023, la mission économie a organisé un petit événement thématique destiné aux entreprises du territoire, un format qui avait lieu jusqu'en 2019. Les échanges ont été consacrés à la mobilité des salariés des entreprises, grâce à la présence de la SNCF, qui a présenté ses offres tarifaires pour les trajets professionnels et domicile-travail.

Mission SESAME : TBS (Toulouse Business School)

Une mission d'étude et de propositions a été confiée aux 40 étudiants de Toulouse Business School, du 17 au 28 avril 2023. Elle visait à identifier des pistes pour le renforcement de l'écosystème local et à dresser une liste de suggestions pour le développement des services communautaires, notamment en communication concernant la compétence économie. Deux membres de la commission économie ont assisté à la restitution des travaux.

Inventaire des Zones d'Activités Économiques

Lors de l'été 2023, un Inventaire des Zones d'Activités Économiques a été réalisé par un stagiaire. Ce travail volontairement mené en régie, a permis de recenser, zone par zone, des éléments quantitatifs et qualitatifs sur ces zones, au regard des obligations réglementaires liées à la Loi Climat et résilience (2021), mais aussi en tant qu'outil de prospective dans les thématiques immobilière et foncière.

Révision du règlement de rénovation des vitrines

Le règlement d'aide communautaires pour la rénovation des devantures commerciales a fait l'objet d'une 3e proposition de modification, essentiellement pour que ces aides puissent concerner l'ensemble du périmètre communautaire, et non plus seulement les centres-bourgs. Le vote sur ces propositions interviendra début 2024.

Révision du règlement communautaire d'aide à l'investissement immobilier d'entreprise

Le règlement a fait l'objet d'un travail important en vue de sa révision. Pour accroître la lisibilité du règlement, et pour l'adapter aux nouveaux règlements, de l'échelle européenne à régionale. Le nouveau règlement, soumis au vote début 2024, visera à bénéficier à l'ensemble du périmètre communautaire, et non plus seulement les zones d'activités et centres-bourgs. Les nouveaux critères proposés devront également permettre le maintien d'un montant d'aide publique identique à celui qui était en vigueur précédemment.

Renouvellement de la convention avec BGE

Une convention a été renouvelée avec BGE pour la soutenir dans son accompagnement aux personnes en création d'entreprises. Le modèle « couveuse » facilite en effet les premières années de l'entreprise. Cette convention couvre le soutien financier de 4 à 6 activités chaque année (1 200€/ dossier).

Participation du document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL) du SCoT

Le document d'aménagement artisanal, commercial et logistique est une composante obligatoire des schémas de cohérence territoriale, visant l'enjeu de la préservation du commerce en centre-ville, la prévision des conditions d'implantation des équipements commerciaux dans les secteurs localisés, la définition du type d'activités et la surface de vente maximale de ces mêmes équipements commerciaux. La communauté de communes a participé en faveur de l'étude, à hauteur de 3000 €. La direction du développement territorial a participé à l'élaboration du cahier des charges pour l'appel d'offres idoine, afin de renforcer les échanges entre le prestataire et la CCV au fur et à mesure de son étude. Ainsi, les élus en charge du développement économique et de la revitalisation des centres-bourgs ont été sollicités pour la présentation de la démarche proposée par le bureau d'études sélectionné ainsi que pour la présentation du diagnostic réalisé.

Emploi

- Forum de l'emploi : en 2023, la décision a été prise de créer et organiser le 1er rendez-vous de l'emploi en 2024, à l'initiative de la communauté de communes ;
- Représentation de la communauté de communes à 1 rencontre du service public de l'emploi local (SPEL) en Préfecture ;
- Rencontre avec le ministère de la Justice pour faire connaître les possibilités du travail pénal.

Qualité paysagère des zones d'activités communautaires : sollicitation du CAUE 31

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Haute-Garonne a été sollicité par la Direction du développement territorial pour un accompagnement à la réalisation de cahiers de charges de zones d'activités, afin d'en améliorer la qualité d'intégration paysagère. Ce travail devrait être mené en 2024.

Agence régionale aménagement construction (ARAC Occitanie)

- Participation à la rencontre des adhérents ;
- Organisation d'une présentation en bureau communautaire des outils de l'ARAC mobilisables.

GEST (Groupement d'Entrepreneur du Sud Toulousain)

Le GEST a une nouvelle fois bénéficié subvention de 2 500€ pour la réalisation d'actions en faveur du développement économique du territoire. Une nouvelle convention a aussi été signée pour développer le réseau d'entreprises sur le territoire, organiser des événements entre adhérents et non adhérents et inscrire les actions conjointes dans une démarche de marketing territorial.



/ PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Nombre de commissions : 3

Animation institutionnelle

- Organisation et **accueil des services de l'Etat** sur site le 14 février ;
- Participation aux **journées « Installation/transmission »** de la Chambre d'agriculture à Carbonne ;
- Participation aux assemblées générales de l'association « **les jardins du Volvestre** », société de coopération d'intérêt collectif dans laquelle la communauté de communes est sociétaire ;
- Participation aux **réseaux interPAT** : national, régional et départemental.

Les actions réalisées

En faveur de la **restauration collective** :

- Suivi et valorisation de la **démarche de régie maraîchère** à Carbonne, dans le cadre de l'avenant de la convention de financement (volet A)
- Organisation de l'**accompagnement de deux unités pilotes** à Longages et Lavelanet-de-Comminges : diagnostic de cycles d'achats par familles de produits ; diagnostic des coûts et du fonctionnement des unités ; restitution du diagnostic, élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action (accompagnement à la rédaction des marchés - Longages uniquement -, réorganisation des menus, mise en relation avec de nouveaux fournisseurs...) ; restitution collective et valorisation du changement.
- Organisation le 24 octobre d'une **journée de séminaire** sur la base des accompagnements réalisés, des besoins exprimés par les communes et des possibilités de partenariats, : visite de sites productifs, logistiques et de restauration scolaire, repas local et temps de convivialité, élaboration d'une feuille de route pour 2024. La présence d'une vingtaine de participants représentant 11 communes ont participé et permettent d'envisager de nouveaux accompagnements en 2024.

Liées aux **enjeux fonciers** et à la problématique de l'**installation-transmission** :

- Participation du Vice-Président et du chargé de mission aux **échanges des journées nationales des espaces-test agricoles** co-organisées par le Reneta et le 100° Singe,
- Rencontre de partenaires autour d'un projet de **test d'activité en élevage ovin** sur la commune de Saint-Christaud ; formalisation d'un partenariat,
- Poursuite de la concertation préalable au **projet d'espace-test maraîcher** à Montesquieu-Volvestre,
- **Visite d'étude à Prades**, Eus (PAT du Conflent Canigó, 66) et Mirepoix (PAT des Pyrénées Cathares) avec quatre élus membres de la commission agriculture,
- Présentation de l'**état d'avancement du PAT** et des **outils fonciers mobilisables** en bureau communautaire.

Solidarité alimentaire :

- **Accompagnement de l'association Escale** basée à Rieux-Volvestre : formalisation des besoins au regard du cahier des charges de l'appel à projets du Plan de Relance, mesure 13B,
- Demande d'avenant au volet B de la **convention de subvention du PAT** ayant permis l'achat d'un véhicule « sobre » (100% financé), le cofinancement de l'investissement pour l'optimisation énergétique de l'activité, et du matériel informatique pour la distribution des denrées.

Autres actions en faveur des circuits courts :

- **Relance des enquêtes producteurs/commerces** avec la Chambre d'agriculture et organisation de la rencontre producteurs/acheteurs en 2024,
- Conception, consultation et communication sur la **création d'un service de paniers de légumes bio et locaux** à destination des agents de la collectivité.

Communication et événementiels

- **Journées agricoles du Volvestre** (15 au 17 septembre)
- Tenue d'un **stand d'information** sur le PAT
- Organisation et accueil de **2 ateliers de cuisine** durable à destination d'un **public scolaire** (4 classes inscrites)
- Organisation d'une **visite d'une ferme collective** (événement annulé, faute de participants)
- Organisation et animation de la **projection-débat** du documentaire « Tu nourriras le monde » (3 intervenants et une trentaine de participants)
- Enregistrement de **deux émissions radiophoniques avec Radio Galaxie 98.5** ainsi qu'une annonce sur France Bleu
- 3 articles dans le **journal « La Dépêche »** (dont deux à l'occasion des Journées agricoles du Volvestre)
- **Rédaction d'articles** pour le magazine de la CCV



/ REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS

Programme “Petites Villes de Demain” (PVD)

Nombre de commissions : 3

Nombre de comité de pilotage : 2

Appui aux communes et animation institutionnelle

- Les **communes associées** au projet de revitalisation : Carbonne, Longages, Montesquieu-Volvestre, Noé, Rieux-Volvestre et Saint-Sulpice-sur-Lèze ;
- Les **partenaires financiers** : DDT 31, Région Occitanie, Conseil départemental de la Haute-Garonne,
- Les **partenaires techniques** : UDAP 31, CAUE, HGI, EPFO, ADIL 31, Fondation du Patrimoine, SNCF

Les rencontres organisées et animées

- **Plusieurs rencontres** avec les communes de Carbonne, Longages, Montesquieu-Volvestre, Noé, Rieux-Volvestre et Saint-Sulpice-sur-Lèze, en vue de la finalisation de leurs plans d’actions respectifs en matière de revitalisation (opération de revitalisation du territoire, contrat bourg-centre Occitanie, actions cœur de vie), que ce soit par voie d’avenant ou en vue de leur entrée respective dans ces dispositifs
- **Mission de chef du projet** du pôle d’échanges multimodal à Carbonne.

Les actions réalisées

- **Signature de la convention Opération de revitalisation du territoire (ORT) du Volvestre** : la CCV était en attente de la confirmation de sa stratégie de revitalisation par les services de l’Etat. Une négociation a eu lieu aboutissant à la signature d’une convention avec la commune de Carbonne dans un premier temps.
- **Accompagnement des communes** vers le contrat Bourg-Centre Occitanie : accompagnement ayant permis les validations de l’avenant au Contrat Bourg-Centre de la commune de Carbonne et du contrat initial Bourg-Centre de la commune de Noé.
- **Relance du projet du pôle d’échange multimodal (PEM)** de la gare ferroviaire de Carbonne : finalisation de la définition du projet, organisation et validation du projet par le comité de pilotage de février 2023, consolidation du plan de financement, dispense d’étude d’impact par l’Autorité Environnementale, étude de faisabilité relative à la production d’énergie renouvelable (ombrières photovoltaïques) sur site, dépôt de permis d’aménager.
- **Relance de la demande concernant la gare de Carbonne** dans l’appel à projets « Place de la Gare » (Sncf) : demande de mise à disposition de la parcelle B006 pour créer des toilettes publiques.
- **Préparation de la candidature à l’appel à projets Avélo 3** : élaboration d’une réponse de la CCV comprenant des études mobilités sur les centres-bourgs, la création d’un service de location de VAE, etc. Dossier abandonné par décision des élus.
- **Suivi du projet Site Patrimonial Remarquable (SPR)** porté par la commune de Saint-Sulpice-sur Lèze : cette démarche engagée par la commune constitue un outil de revitalisation visant à protéger le patrimoine architectural bâti et améliorer qualitativement les aménagements futurs, dans un périmètre inscrit dans le centre-bourg.

/ HABITAT, LOGEMENT ET GENS DU VOYAGE

Habitat et Logement

Subventions Façades

3 dossiers aidés pour un montant total de **7 421 €**, soit en moyenne une aide de **2 473 € par dossier**.

Le PIG 31

Concernent les rénovations d'**habitat indigne ou très dégradé**, des travaux pour la **mise en sécurité** et la **salubrité**, l'autonomie, la **lutte contre la précarité énergétique** :

- **10 dossiers** ont fait l'objet de l'attribution de subventions pour un montant total de **4 668 €**, soit en moyenne d'aide de **466 €** par dossier.
- Le montant TTC des travaux cumulé étant de **275 934 €**, la participation financière de la CCV représente **1,69 %** de ce montant.

Subventions communautaires à la rénovation des façades

Le **règlement d'attribution** des aides communautaires relatives à l'opération Façades **a évolué** pour mieux prendre en compte les enjeux d'efficacité et de cohérence des aides publiques, notamment en lien avec les questions de rénovation énergétique et de préservation de l'identité patrimoniale en dehors des secteurs protégés au titre des monuments historiques et des centres-bourgs. De **nouveaux critères techniques et financiers** ont été validés notamment pour :

- **préserver et développer l'identité patrimoniale du territoire** et la qualité architecturale de l'habitat tout en favorisant la performance énergétique des logements sur l'ensemble du territoire et non plus seulement dans les centres-bourgs ;
- **augmenter le taux et le plafond de subvention** à l'endroit des ménages aux revenus modestes et très modestes.

Accompagnement des porteurs de projets de rénovation de façades d'habitation et de devantures commerciales

L'année 2023 a permis de clarifier le **bilan des activités de Soliha**, qui tenait des permanences au France services jusqu'en juin 2022. Aussi, la prestation d'accompagnement par Soliha des porteurs de projets de rénovation, qui avait été renouvelée d'une année entre juin 2022 et juin 2023, a pris fin, excepté concernant les dossiers non finalisés. Une **consultation** a permis d'identifier un nouveau prestataire pour l'accompagnement éclairé des porteurs de projets concernant la rénovation des façades d'habitations et de devantures commerciales. Il s'agit de Jacques Beltran depuis juillet 2023.

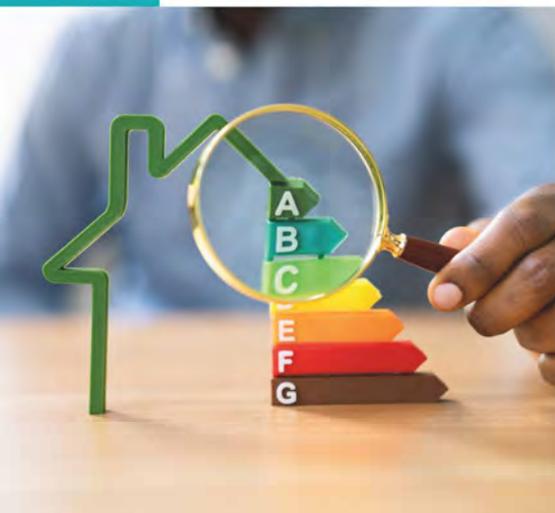


FIG 31

La Communauté de Communes du Volvestre **participe financièrement** aux aides cumulées bénéficiant aux porteurs de projet, bailleurs occupants ou locataires. Les dossiers sont instruits par **Expertise et Patrimoine** en fonction des **critères d'attribution de l'ANAH** – la prestation est rémunérée par le **Département de la Haute-Garonne**. Ce programme doit connaître des évolutions notoires étant donné les nouvelles aides annoncées par l'ANAH fin 2023. Le Conseil départemental de la Haute-Garonne a annoncé qu'il poursuivrait ses aides en 2024 mais **plusieurs points de vigilance** doivent être soulignés pour recalibrer les aides communautaires, afin d'éviter les doublons et optimiser l'impact de l'aide communautaire pour les bénéficiaires.

ADIL

Une **subvention à l'ADIL** (Agence départementale pour l'information sur le logement) de **6 000 €** est versée par la Communauté de Communes du Volvestre chaque année pour permettre la **réalisation de permanences** dans les points d'informations **France services** (coût forfaitaire en fonction du seuil d'habitants du territoire). Ces permanences ont lieu les **1ers jeudi matin du mois** avec les permanences habitat (en présence d'autres partenaires tels que le Guichet Renov'Occitanie, le CAUE Haute-Garonne, Expertise et patrimoine). 25 rendez-vous ont eu lieu en 2022.

Accès aux demandes de logements sociaux

Bien que la Communauté de Communes du Volvestre ne soit pas compétente en matière de logement social, elle finance depuis 2015 l'**accès au logiciel Immoweb** pour collecter les demandes de logements sociaux qui se font pour chaque commune du territoire.

Coût : 1 408 € / an.

Gens du voyage

L'étude comparée des options de gestion et du fonctionnement de la **future aire d'accueil des gens du voyage**, localisée à **Carbonne**, a permis de délibérer sur le **transfert de cette compétence** au Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage – **MANEO**.



Actions réalisées :

- Création et animation d'un **groupe de travail d'élus**, issus de la commission
- Aménagement de l'espace, transition écologique et habitat.
- **Travail de révision** des aides communautaires à poursuivre en 2024.
- Représentation de la communauté de communes au **comité de pilotage « Ecorénov' 31 »**.



/ TRANSITION ÉCOLOGIQUE - BIODIVERSITÉ

Nombre de commissions : 3

Nombre de groupes de travail : 2

Nombre d'article pour la presse écrite : 7

Nombre d'émissions radiophoniques : 3

Nombre d'appel à projets : 1

Atlas de la Biodiversité InterCommunal (ABIC)

Coordination et animation du projet

La création du contrat de projet début 2022, dédié à l'aménagement de l'espace et à la transition écologique, a permis à la CCV de **répondre** une seconde fois à l'**appel à projets de l'Office français de la biodiversité (OFB)** concernant l'ABIC, et cette fois de le **remporter**.

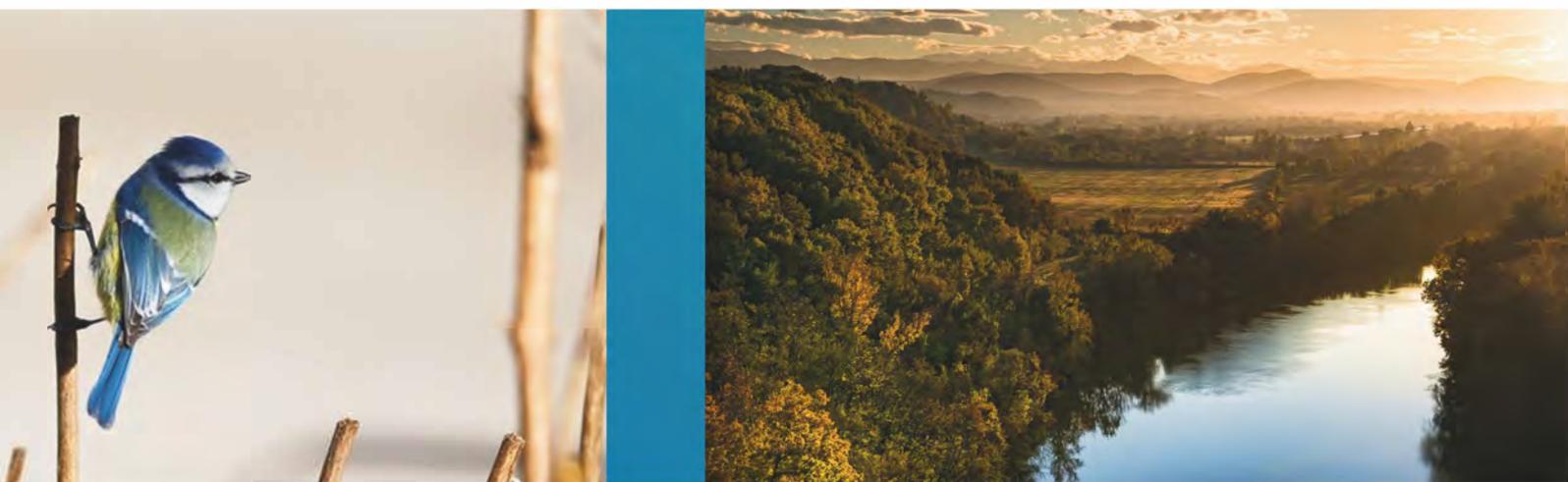
La **subvention obtenue** se base sur un montant global de projet de **112 090 €**, réparti sur les années budgétaires 2023 et 2024, et comprenant principalement des prévisions de dépenses en ingénierie, en prestations et en communication. Le montant de la subvention obtenu est de **72 858 € (65%)**.

La CCV avait proposé un **appel à manifestation d'intérêt aux communes** avant la réponse à l'appel à projets, afin d'identifier les communes souhaitant particulièrement s'y investir.

Les **4 communes identifiées** se sont alors engagées à participer aux dépenses du projet, respectivement pour un montant de **1 500 € par an**, soit au total **12 000 €** (1 500 € par an et par commune). Une fois retranchée la subvention, le reste à charge pour la CCV concernant ce projet est de **13 615 € par an**.

L'élaboration de ce projet a nécessité le **lancement d'un marché public** pour l'identification de prestataires en capacité de réaliser des **inventaires protocolés**. **4 prestataires** ont été retenus pour des **inventaires des reptiles, lépidoptères, chiroptères et habitats naturels**. Certains de ces prestataires ont pu également proposer des **actions de sensibilisation**. L'ensemble du territoire de la CCV a bénéficié de ce projet, alliant **sensibilisations du grand public, inventaires protocolés et inventaires participatifs**.

- **Gouvernance** : 1 comité de pilotage et 1 comité technique organisés et animés
- **Animations de sensibilisation réalisées** : 15 journées d'animations grand public sur 12 communes et 3 sensibilisations auprès des scolaires réalisées avec Apilèze touchant 3 écoles
- **Inventaires biodiversité (marché public)** : 2 finalisés, 1 entamé et 1 à venir en 2024



ACTION - Aide Communautaire pour la Transition écologique et l'Instauration d'Opérations en faveur de la Nature

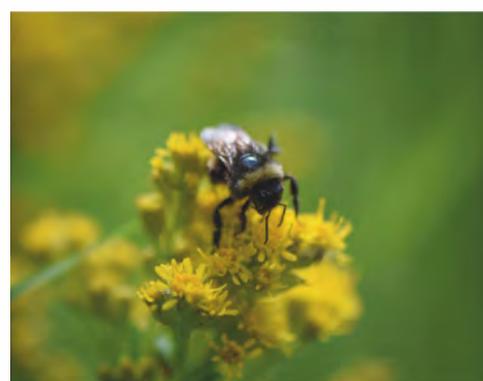
L'**appel à projets communautaire** avait été créé en 2022 pour encourager les **initiatives associatives** en faveur de la **biodiversité**. En 2023, le renouvellement de l'enveloppe allouée à cet appel à projets a permis de subventionner **2 nouveaux projets du territoire**, portés respectivement par les **associations Communarbre** et **Les Chemins Buissonniers**. Le règlement avait évolué pour intégrer un malus à l'endroit des anciens lauréats. Seulement 2 candidatures ayant été reçues, le **groupe de travail « Biodiversité »** a envisagé pour 2024 de réviser à nouveau le règlement pour rendre éligibles les communes en maintenant un système de notation favorisant toujours les associations.

Animation d'ateliers 2 tonnes en interne et en commune

2 agents du service se sont formés pour **animer des ateliers 2 tonnes**, visant à mieux comprendre les enjeux du changement climatique et surtout tester des actions individuelles et collectives pour diminuer durablement son empreinte carbone. **17 participants** étaient présents lors de la **1re animation** réalisée à Jallier et **12 participants** ont bénéficié de cette animation, en la commune de **Rieux-Volvestre**.

Communication et événementiels

- Page internet dédiée à l'ABiC
- Groupe Facebook visant à fédérer les amoureux de la nature du Volvestre
- 7 articles rédigés dans la Dépêche
- 3 émissions radiophoniques enregistrées
- 18 animations organisées pour sensibiliser le grand et le jeune publics
- 2 animations 2 tonnes, en interne et en commune



/ MOBILITÉ

Groupe de travail : 1

Veille sur les appels à projets

- Exemples : **Territoires cyclables, TIMS**
- Préparation de l'**appel à projets AVELO 3** avec le soutien de chef de projet PVD (études ingénierie, animation, investissements) – Candidature non remise

Transport à la demande

À la suite des travaux réalisés en 2022, essentiellement tournés vers l'identification de l'accompagnement possible de la Région Occitanie et au dialogue avec les services similaires pouvant exister sur le territoire communautaire :

- **Poursuite du travail de veille**, pour estimations des moyens humains et financiers nécessaires, récolte de cahiers de charge, de plans de communication
- Poursuite des **échanges avec le CIAS** de Montesquieu-Volvestre
- Propositions de **création d'un sondage** à l'endroit des administrés (non lancé, notamment du fait de la simultanéité d'un sondage mobilité lancé par le PETR).
- 2 rendez-vous avec la **Régie des transports** de Carbonne
- Organisation de la **présentation du dispositif régional** en bureau communautaire
- Préparation des **documents de conventionnement avec la Région Occitanie**
- Organisation et animation d'un **groupe de travail** mobilité (le 8 février).

Liens institutionnels

- **Région Occitanie** : participation à 2 rencontres du **GART Occitanie**
- **CD31** : représentation de la CCV lors de la rencontre sur le développement des aires de covoiturage et relais des informations aux communes
- **Suivi du GPSO** financement LGV
- Représentation de la CCV à la **présentation du SERM**



/ AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Représentation de la communauté de communes par la Direction du service et les agents selon les thématiques

- **Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)**
- **Participation à la présentation de la révision** organisée par la Région Occitanie

Schéma de cohérence territorial (SCOT)

Participation à :

- 3 COTECH
- 1 concertation technique
- 3 réunions techniques (1 sur la trame verte et bleue, 2 sur le DAACL)
- 3 conférences-débats thématiques (qualité des aménagements, sobriété et ENR, commerce/artisanat/logistique)
- 1 présentation du projet d'aménagement stratégique en commune
- 1 présentation de synthèse du projet d'aménagement stratégique revu

Zones d'accélération des énergies renouvelables

- Suivi des obligations réglementaires en lien avec le PETR, participation à la définition des méthodes de travail entre le PETR et les communes
- Suivi des choix réalisés par les communes (délibérations, zonages)
- Synthèse de l'avis des communes et impulsion pour la création d'une carte intercommunale
- Participation au groupe de travail ENR



Lahitère - ©Loïc Bel

/ URBANISME

Enquête publique pour la mise en compatibilité du PLU de la commune de Montesquieu-Volvestre

- Réalisation et coordination de l'ensemble des démarches d'enquête publique : en vue des travaux en déchetterie (représentation en CDPENAF, liens Préfecture, commissaire-enquêteur, journaux d'annonces légales, communes concernées par la publicité).

Aménagements et urbanisme en zones d'activités

- Présence aux démarches liées au PLU de Lavelanet-de-Comminges pour permettre le déploiement du projet de l'entreprise Miquel (1 rencontre DDT et 2 réunions en commune)
- Réunion avec l'AMO de la communauté de communes concernant les aménagements en zone d'activités : zone de Serres et zone de la Chutère
- Représentation et avis de la communauté de communes en tant que personne publique associée pour les PLU des communes de Bois-de-la-Pierre et Saint-Sulpice-sur-Lèze (révision)
- Emission d'avis concernant les modifications simplifiées des documents d'urbanisme des communes de Montaut, Lafitte-Vigordane, Castagnac, Noé
- Suivi d'autres projets communaux pouvant concerner les documents d'urbanisme.

Plan climat air énergie territorial (PCAET)

- 2 réunions de coordination bilatérale avec le PETR
- Coordination et rédaction du bilan à mi-parcours pour l'ensemble des services
- Participation aux 2 comités de pilotage du bilan à mi-parcours





Équipe de la collecte

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

Coordination de collecte
Sensibilisation et
information au tri
Prévention des déchets

Les chiffres clés 2023

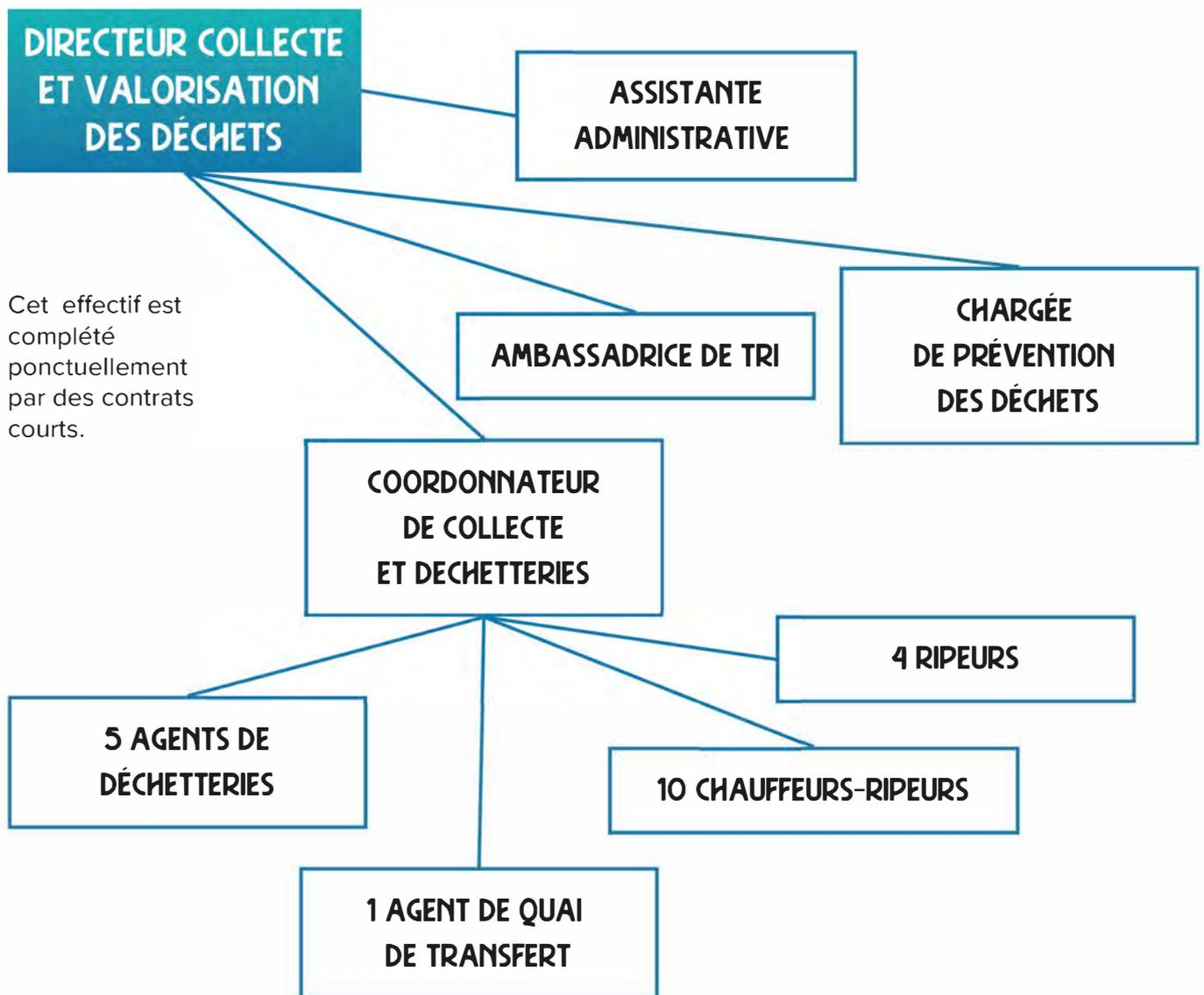
- **28 agents** (titulaires et contractuels)
- **18 064 tonnes** de déchets collectés
- **8 camions** (5 pour régie, 3 pour prestation)
- **2 déchèteries**
- **105 388 kms** parcourus
- **100 colonnes à verre**
- **377 composteurs** distribués (+239)
- **11 500 bacs** roulants
- **35 colonnes textiles**

Les missions

La Communauté de Communes du Volvestre est engagée dans une politique de réduction des déchets et de développement de l'économie circulaire via un plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). La communauté de communes s'est fixée comme objectif de préserver le cadre de vie des concitoyens en réduisant considérablement les déchets destinés à l'enfouissement tout en maîtrisant ses coûts.

La communauté de communes assure la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés et délègue une partie de la compétence traitement à un syndicat de transport et de traitement des déchets. Le service de collecte et valorisation des déchets gère également deux déchetteries et assure la sensibilisation au tri et la prévention et l'animation du plan de prévention des déchets.

Différentes modalités de collecte se déclinent en fonction de la typologie de l'habitat. On trouve ainsi le porte-à-porte (PAP) en bacs individuels et le regroupement en bacs collectifs.



Tonnage de déchets collectés en 2023

Au total, la Communauté de Communes du Volvestre a collecté **18 064 tonnes de déchets** (- 3 % par rapport à 2022) :

- **Ordures ménagères résiduelles** : 7 039 tonnes (- 1 % par rapport à 2022, expliqué par le contexte économique et grâce au compostage individuel)
- **Collecte sélective** : 1 418 tonnes (+ 10 % expliqué par l'extension des consignes de tri dont 22 % de refus de tri)
- **Verre** : 1 121 tonnes (+ 12 %)
- **Déchets collectés en déchetteries** : 8 486 tonnes (- 8 % par rapport à 2022) dont :
 - **Déchets verts** : 3 818 tonnes (+ 22 %)
 - **Encombrants** : 1 570 tonnes (- 10 %)
 - **Déchets inertes** : 1 123 tonnes (- 36 %)
 - **Bois** : 765 tonnes (- 27 %)
 - **Mobiliers** : 360 tonnes (+ 12 %)
 - **Déchets d'équipements électriques et électroniques** : 281 tonnes (- 6%)
 - **Ferrailles** : 219 tonnes (- 49 %)
 - **Cartons** : 215 tonnes (- 23 %)
 - **Papiers** : 45 tonnes (constant par rapport à 2022)

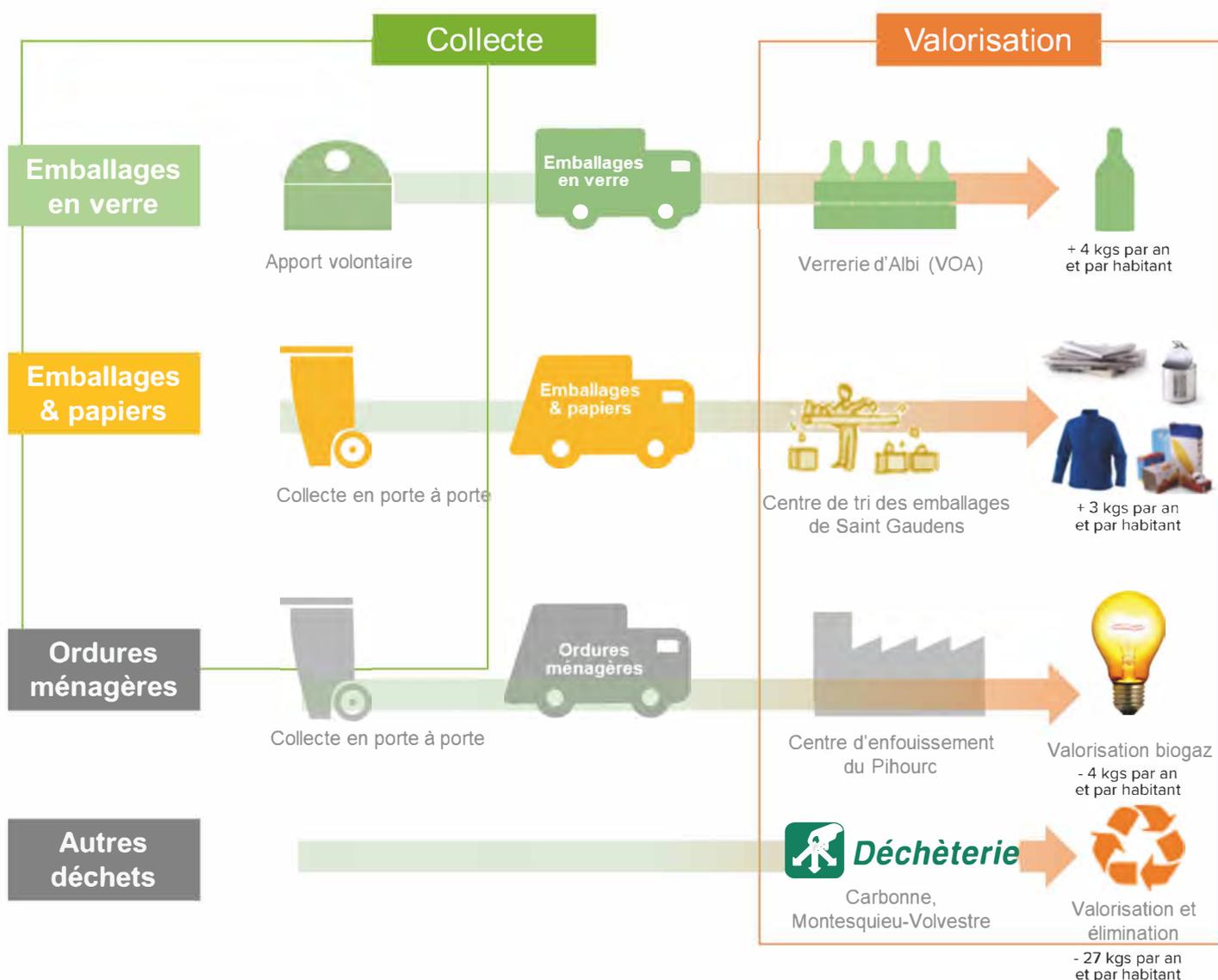
La collecte est réalisée en **porte-à-porte (PAP)** majoritairement en **bacs individuels** (92 à 93%) ou en **regroupement** (7 à 8%). L'**organisation de la gestion des déchets** varie selon les communes, soit en régie pour l'ex-territoire du Volvestre, soit par la société Suez pour l'ex-secteur de Garonne Louge (Longages, Capens, Noé et Mauzac).

Les **fréquences de collecte** vont d'1 à 2 fois par semaine pour les ordures ménagères, et d'1 fois par quinzaine à 1 fois par semaine pour les emballages et papiers. Chaque commune bénéficie de **ramassages annuels** pour les **encombrants** : deux dans l'ex-Volvestre et quatre dans l'ex-Garonne Louge.

Les **déchets dits "ultimes"** (ordures ménagères, refus de tri, tout-venant de déchetterie) sont dirigés vers le **centre d'enfouissement du Pihourc à Liéoux**, fonctionnant en **mode bioréacteur** pour **valoriser le biogaz**.

Les **emballages légers et papiers** sont **triés à Saint-Gaudens**, puis envoyés à divers repreneurs, tandis que les **emballages en verre** sont acheminés vers la **verrerie d'Albi**. Les **déchets collectés en déchetteries**, à l'exception du tout-venant, sont également valorisés par des **repreneurs spécialisés**.

La valorisation et le traitement des différents déchets



Faits marquants de 2023

Prévention sur les DMA (Déchets Ménagers et Assimilés)

Biodéchets :

4 groupes de travail avec les élus pour échanger sur :

- La **prévention des déchets** verts et réflexion autour d'un service de broyage
- Le **compostage** partagé
- Un **espace de démonstration** au jardin éco-responsable
- Le **schéma territorial** des biodéchets

Attribution du marché de prestation de service à SOLER IDE pour l'étude d'un schéma territorial des biodéchets afin de bénéficier d'une feuille de route autour de la mise en place du tri à la source pour tous (particuliers, entreprises, collectivités...)

Lauréat du fond vert pour la réalisation du schéma territorial des biodéchets et la mise en place de 9 sites de compostage partagé.

Compostage individuel

- **Avril 2023** : mise en place d'une formation à la pratique du compostage lors des remises de composteur pour optimiser l'utilisation des composteurs et lever les freins autour de certains à priori.
- **Juillet 2023** : mise en place de gratuité des composteurs afin de développer au maximum la pratique.
- **Septembre 2023** : attribution du marché de fourniture de composteurs à Quadria.

Résultats

377 composteurs remis en 2023 contre 132 en 2022 soit + **173 %** ; Cela présente **46 sessions** réalisées d'avril à octobre et **41 tonnes** d'ordures ménagères évitées.

Réemploi et réutilisation

Grâce aux **différents partenariats**, notamment avec **La Croix Rouge Carbonne** et **les Rudovalistes**, **2,5 tonnes d'objets** ont été récupérés pour avoir une 2e vie. La collectivité souhaite continuer dans cette démarche puisque qu'**Emmaüs Carbonne** va faire partie des partenaires du réemploi en 2024.



Bilan des actions de prévention

Au total, grâce au compostage individuel, au réemploi, à la réutilisation et à la sensibilisation, c'est **43.5 tonnes** qui ont été détournés ; l'équivalent de **7 bennes d'ordures ménagères** qui ont évitées l'élimination. En moyenne, un habitant de la communauté du Volvestre produit **591 kilos** de déchets par an dont **281 kilos** qui sont **non valorisables** et envoyés à l'enfouissement !

1- Poursuite et renforcement de la sensibilisation au tri et à la prévention des déchets sur l'ensemble du territoire (tout au long de l'année)

- **Diffusion d'information via le site internet et les réseaux sociaux** : 14 actualités ont ainsi été diffusées en 2023 (organisation du service des déchets, diverses manifestations, infos déchet...)



- Chaque année, la communauté de communes édite un **journal** pour l'ensemble des habitants du territoire. En 2023, informations et conseils sur la gestion des déchets et les bons gestes à adopter, les animations de sensibilisation et les opérations de collecte ponctuelle.



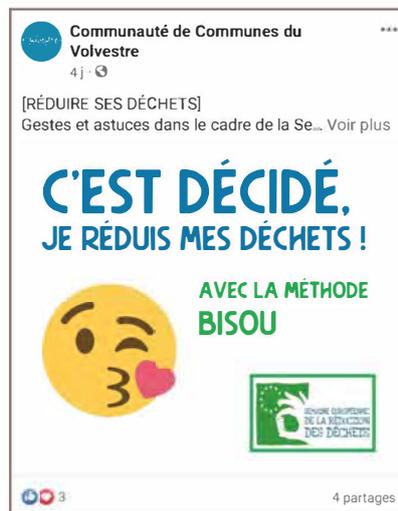
- **462 enfants (180 en 2022) et 92 adultes** (agents de collectivité, mairies, administrés et associations) ont pu bénéficier des **séances de sensibilisations à la prévention**, au tri et au recyclage des déchets.



- Des **stands et des animations** ont été proposés notamment lors de la **journée mondiale de l'environnement** à Longages. Environ **50 personnes** ont suscité un intérêt par la pratique du compostage et des questionnements sur l'ECT (Extension des Consignes de Tri) de janvier et le traitement des déchets en général.

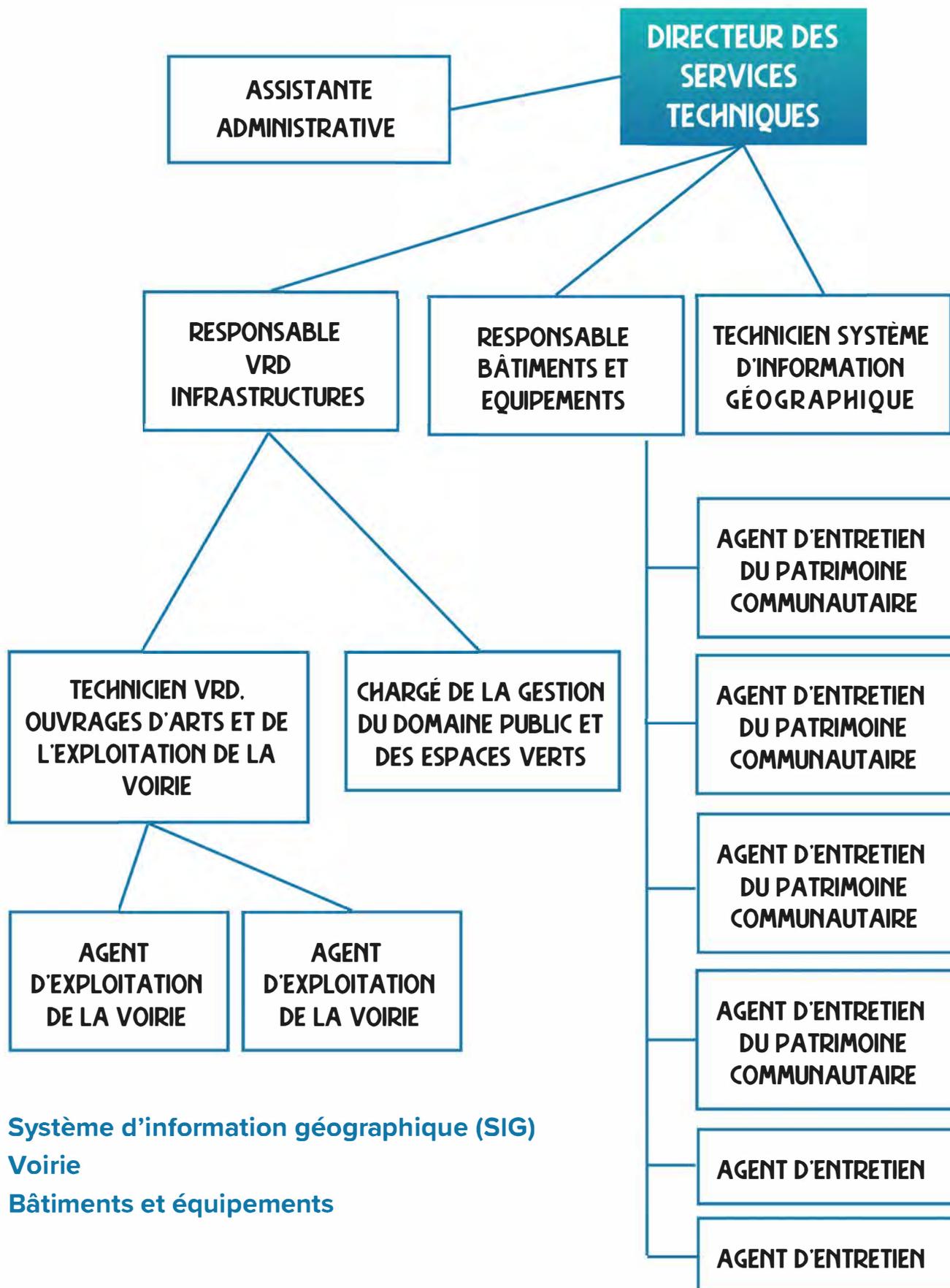


- Communication autour de la **Semaine Nationale de réduction des déchets** avec 1 post chaque jour, portant des conseils et des astuces pour réduire ses déchets.



Carol, ambassadrice de tri

SERVICES TECHNIQUES



Système d'information géographique (SIG)

Voirie

Bâtiments et équipements

Durant l'année 2023, la **commission Voirie et Patrimoine** s'est réunie **2 fois**, en janvier et en novembre.

Le service SIG

Un **nouveau technicien SIG** a pris ses fonctions en septembre 2023.

Sur le dernier trimestre 2023, il a pu répondre à environ **80 demandes** émanant des communes et des services de la Communauté de Communes du Volvestre.

Le service Voirie

En 2023, l'équipe Voirie a réalisé :

- **283 interventions de rebouchage de nids de poules** soit environ un déploiement de **66 tonnes d'enrobés**.
- **174 interventions de réparation et de remplacement panneaux** dans le cadre de la signalisation verticale.
- **37 interventions de sécurisation de voirie** à la suite de dégradations, affaissements ou intempéries
- **L'entretien des 56 ouvrages d'art** du territoire en effectuant des prestations de nettoyage, débroussaillage, tronçonnage, etc.
- **30 jours de patrouillage** sur l'ensemble de la voirie communautaire du territoire
- **Quelques interventions** de curage et de saignées, d'enlèvement de déchets sur le domaine public



Agents de la voirie



Le Pool Routier

Dépenses d'investissement

Pour l'année 2023, les **travaux d'investissement** concernent l'exécution du Pool Routier 2022, 2023 et 2024 avec un **taux de subvention de 30 %** et un **objectif total de subvention de 40 %** sur les **32 communes** (2e année).

Il a été réalisé **1 340 915 € TTC** de travaux éligibles pour un budget prévisionnel 2023 de **1 753 000 € TTC**.

En 2023 la Communauté de Communes du Volvestre a réalisé et/ou mis en œuvre sur la voirie communautaire environ (liste non exhaustive) :

- **800 tonnes de GE** (Grave Emulsion)
- **1400 m² de PDR** (Poutres De Rives)
- **59 000 m² d'ESU** (Enduits Superficiels d'Usure - revêtements)
- **5 000m² de PAT** (Point A Temps)
- **3 500m² d'ECF** (Enrobés Coulés à Froid)
- **500 tonnes de BB** (Béton Bitumineux à chaud enrobés)
- **3 600 ml** de curage de fossés
- **1 100ml** de bordures et **825 ml** de caniveaux

Travaux d'investissement réalisés sur chacune des communes du territoire communautaire

Bax	
CR15 de Borde-Blanche	5 Tonnes Repro GE – 440m ² revêtement BICPG – 250ml curage fossés
CR7 de Grand Sers	13 Tonnes Repro GE – 500m ² revêtement GLG
Bois de la Pierre	
VC2 - chemin de Carcaillé	10 Tonnes Repro GE – bordures – 700m ² revêtement partiel GLG SV limitation de tonnage 3.5t
VC2 - chemin de Trompette	SH ralentisseurs
VC1 - chemin d'Esquirol	SV limitation tonnage 3.5t
VC3 - chemin de la Bordasse	SV limitation tonnage 3.5t
Divers VC et CR	SV remise en état
Canens	
CR2 - chemin de l'Eglise	65ml de caniveaux CC1 – 15 Tonnes Repro GE
VC2 - route du Vallier	12 Tonnes Repro GE – 180m ² PATA - bordures
Capens	
Chemin des Vallées	SV – sens interdit
Carbonne	
Rue Victor Hugo	SH ralentisseur
Chemin du Pourtilou et de Cabarré	SV – panneaux A14 + C13a
Diverses rues	Maçonneries - Repro GE - PAT
Chemin de la Dourdouille	Reprise accès n°27
Activestre	SV – panneau B1
Activestre et rue Victor Hugo	SV – panneaux C27 et B6D
CR44 - Chemin de Gonnat	38 Tonnes Repro GE et 1600m ² revêtement GLG
CR3 - Chemin de Rougale	55 Tonnes Repro GE et 1900m ² Revêtement GLG
Rue du Milieu	SV - panneau B1
Castagnac	
VC5 du Grand Bois	20 Tonnes Repro GE – 1500m ² revêtement GLG
CR2 de Francazal	50 Tonnes Repro GE
CR10 de la Plaine	40 Tonnes Repro GE partiel
Gensac sur Garonne	
VC8 de Mouchès	95ml de Bordures – 60 Tonnes repro GE- 100m ² revêtement partiel BICPG
VC5 de la Pouège	100ml de Bordures – 20 Tonnes repro GE- 750m ² revêtement partiel (500m ² GLG et 250m ² BICPG)
Rue des Marronniers - Place du Village	1000m ² revêtement partiel GLG – 180m ² PATA
Rues centre du village + chemin St-Pierre	SV – changement sens de circulation, complément, sauf service
Rues centre du village	SH – STOP et Cédez le passage

Travaux d'investissement réalisés sur chacune des communes du territoire communautaire

Goutevernisse	
CR9 de Sartès	40 Tonnes repro GE – 1200m ² revêtement GLG
VC2 de Peypoc	8 Tonnes repro GE – 250m ² revêtement partiel GLG
Gouzens	
CR2 de Ratirou	90 Tonnes repro 0/20 – 1400m ² revêtement partiel TRIC
Lacaugne	
Carrefour Chemin du Pont Vieux et Chemin du Pely	25ml de Bordures – 7ml d'aqueduc – 220m ² revêtement partiel BICPG – 60ml curage fossés
VC1 de Saint Jean	Accès
CR 4 de Breil	Reprise de chaussée
Lafitte-Vigordane	
Chemin de la Gestère	Coussins Berlinois enrobés
VC8 - VC201	SV – panneaux AB3a, A2b et B14
Chemin de la Mine	13 Tonnes repro GE – 500m ² revêtement ECF
Chemin de la Linde	20m ² de PATA
Lahitère	
Place Mairie	Regards – 7.5 Tonnes enrobés BBS
Lapeyrère	
Chemin d'Aulix	SV – panneau C13a – 12 Tonnes repro GE – Bordures – 180m ² de PATA
CR10 de Brune	8 Tonnes repro GE – 150m ² PATA
VC2 de Testard	SV – panneau C13a
Latour	
VC9 de Salamou	Garde-corps Ouvrage d'art
VC2 de Hille d'en Bas	330m ² revêtement GLG
VC1 de Haget	8 Tonnes repro GE – 180m ² PATA
Latrape	
Impasse de Bax	10ml de bordures – 15 Tonnes d'enrobés BBS
CR28 – chemin de Naou Aouses	430ml de fossés – 100 Tonnes repro 0/20 – 1300m ² revêtement BICPG
VC4 – chemin de Cap Del Bosc	35 Tonnes repro GE – 1200m ² revêtement partiel GLG
Lavelanet-de-Comminges	
VC3 – chemin des Vergers	Reprise têtes d'aqueduc – accotement – SV panneau J13
Rue des Mimosas	140 Tonnes repro 0/20 – 630m ² revêtement BICPG
Rue du Cagire	85ml de busage fossés
Impasse des Pyrénées	16 Tonnes repro GE – 420ml curage fossés – 1100m ² revêtement BICPG
Chemin de la Carré et de Larousset	40 Tonnes repro 0/20 – 390m ² revêtement partiel BICPG
Chemin du Lac	SV – panneau PN53

Travaux d'investissement réalisés sur chacune des communes du territoire communautaire

Longages	
Chemin de Peyonne	25ml de busage fossé
Place Cap Debat	7ml de bordures – 22ml de caniveaux – 75 Tonnes repro 0/20
Carrelet de Pandelé	25 Tonnes repro GE – 1000m ² revêtement BICPG
Chemin de Joulieu	Recyvia-e – 3700m ² revêtement GLG – SH : cédez le passage et ralentisseurs
Mailholas	
VC2 – chemin Bégely – Bordeneuve	20 Tonnes repro GE – 1400m ² revêtement partiel GLG – garde-corps ouvrage d'art
VC4 – Côte de l'Eglise	7 Tonnes repro GE – 370m ² revêtement partiel GLG
Marquefave	
VC1 de Marouaout	180 Tonnes repro GE – 6500m ² revêtement GLG – 1200ml curage fossés
VC2 – Marty – Crêtes et VC3 – Pont de l'Arc	SV Panneaux EB10 et EB20
Massabrac	
VC5 du Valier - VC3 du Village	10 Tonnes repro GE – 180m ² PATA – 3000m ² revêtement BICPG
Mauzac	
Ancienne route de Lavernose	SV panneau AB3a
Place et raquette lotissement des Platanes	50ml de bordures – 64 Tonnes d'enrobés BBSG
Parking tennis	12ml bordures – 7ml acodrails – Puisard
Parking cimetièrè	3 Tonnes repro GE – 360m ² PATA
Chemin de Bourguine	Dérasement – 13 Tonnes repro GE – 700m ² revêtement BICPG
Chemin du Pradas	75m ² PDR – 80 Tonnes repro 0/20 – 210m ² PATA
Chemin de Taillados – impasse du Moulin	30m ² PDR – 10 Tonnes repro GE – 750m ² PATA – Reprise regard
Chemin de Carpentier et parking des écoles	SV
Rue des Ecoles et parking	SV panneaux B52 et AB4
Montaut	
Route des Cavaliers	4ml remplacement ouvrage – 15ml bordures – 35ml busage fossé – 8 Tonnes d'enrobé BBSG – SV (J13)
Route du Vignoble - Route de Ricardelle	SV - EB10 / EB20, SH Rives
CR8 - Chemin de Lacoste	40 Tonnes repro GE – 3200m ² revêtement GLG
CR10 - Borde Blanche	20ml curage fossé
Montbrun-Bocage	
VC 11 Saraille - VC 6 Jean Blanc	Réfection tête de pont amont
VC 9 Bartarolle - VC 21 Flassa	14ml remplacement aqueduc + 10 Tonnes repro GE – 180m ² PATA
VC 23 Turoluret	600m ² revêtement partiel GLG
VC 10 Escloupès	16ml de bordures + 20 Tonnes repro GE + 3200m ² revêtement GLG
VC 1 Vieille Route de Daumazan - VC 5 Chapelle de Montaut	Mise en sécurité GE
VC 28 Pave	17 Tonnes repro GE – 2600m ² revêtement BICPG

Travaux d'investissement réalisés sur chacune des communes du territoire communautaire

Montesquieu-Volvestre	
Chemin des près	34ml de bordures – 10 Tonnes repro GE – 180m ² PATA
Chemin de Bourgaou	Garde-corps OA
VC2 Côte Dubuc Partie haute	820ml curage fossé – 250 Tonnes repro GE – 80ml de bordures – 6000m ² revêtement BICPG
VC7 Chemin de Cazertes	350 Tonnes repro GE – 8300m ² revêtement GLG
VC3 Pont Blanc	SV (J13)
Montgazin	
VC1 de Lézat - Partie 2	34 Tonnes repro GE + 3000m ² revêtement ECF
Noé	
Centre de Loisirs	SV (PMR)
Rue du Château d'Eau	70ml bordures – 310 ml caniveaux – 175 Tonnes d'enrobés - SV (PMR)
Rue des Lilas - Rue des Cornouillers - Chemin de Faugères	200ml bordures – 215ml caniveaux - 580m ² revêtement Trottoirs
Chemin des Enclos	70ml de bordures – 13 Tonnes repro GE -Dérasement Accotements – 1000m ² PATA
Chemin de Maupas	SV (AB3a + AB3b + C13a)
Peyssies	
VC1 - VC2 - VC3 -CR3 - CR5	SV
VC2 de Picole	1000m ² PDR – 110 Tonnes repro GE – 1100m ² PATA
CR3 de Barrot	SV
Rieux-Volvestre	
Chemin de Chantemesse 2	Aménagement Voirie et Trottoirs – SH - SV
Saint-Christaud	
CR3 Chemin du Bernet	30 Tonnes repro GE – 1600m ² revêtement GLG
VC7 Chemin de la Croix du Volp	20m ² PDR – 20 Tonnes repro GE – 40ml bordures
VC5 Chemin de la Baraque	Garde-corps OA
CR4 Chemin de Labarrère	10 Tonnes repro GE - 110ml curage fossés
CR9 et CR10 (Coupo et Pradetto)	Aqueduc et fossés
Saint-Julien-sur-Garonne	
Chemin de Gironne	SH et SV
Chemin de Gargotis	180 Tonnes d'enrobés
Saint-Sulpice-sur-Lèze	
Chemin de Picat	4ml remplacement ouvrage – 15ml bordures – 35ml busage fossé – 8 Tonnes d'enrobé BBSG - SV (J13)
Chemin de Bourdiou	13ml d'aqueduc – 180m ² PATA - 650ml curage fossés
Chemin de Marty	PDR – 360m ² PATA - 15ml de bordures – 60ml curage fossés
Chemin des Vignes	SV (EB10-EB20)
Salles-sur-Garonne	
Promenade du Bac – Voie cantine	70m ² PATA – 2 Tonnes d'enrobés - SV
Chemin du Fillon	32 Tonnes repro GE – 200m ² PDR – 66ml de bordures – 2700m ² revêtement GLG

Photos de réalisations



Aménagement de la voirie et des trottoirs, chemin de Chantemesse à Rieux-Volvestre

Remplacement de l'ouvrage d'art entre Saint-Sulpice-sur-Lèze et Montaut



Réalisation d'enrobés au lotissement des Platanes à Mauzac

Réalisation du revêtement chemin de Gonnat à Carbonne



Dégâts d'orages

Durant l'année 2023, le service a :

- clôturé les travaux liés aux intempéries des mois de juin et septembre 2021 pour un montant de 25 947.82 € TTC,
- réalisé les travaux liés aux intempéries de mai et juin 2023 (inondations, éboulements) pour un montant de 79 226.26 € TTC.
- réalisé les travaux liés aux intempéries de juillet 2023 (tornade) pour un montant de 13253.60 € TTC.

Quelques photos des coulées de boues survenues à Canens déclarées au titre des intempéries



Et des dégâts engendrés par le retrait et le gonflement des argiles ...



Ouvrages d'art

Reconstruction du Pont des Chèvres à Longages

Le chantier a débuté en mai 2023. À la suite des intempéries du mois de juin, des arrêts de chantier ont été nécessaires. La reprise des travaux a été effective en juillet.

En septembre, un litige avec un propriétaire riverain au niveau des limites domaine public / privé rive droite a contraint la Communauté de Communes du Volvestre à suspendre les travaux le temps de la résolution dudit problème.

Passages à niveaux

Un diagnostic des PN 41, 43 et 45 a été effectué le 4 avril en lien avec SNCF Réseau. Rien à signaler sur les PN 43 et 45. Concernant le PN 41, la présence de la partie mobile de l'aiguillage sur une partie du projet engendre la nécessité modifier l'emplacement du piétonnier.

Gestion du Domaine Public (GDP)

Au titre de sa compétence, la communauté de communes est chargée d'instruire les demandes de permissions de voirie/alignements, les accès sur les documents d'urbanisme transmis par le PETR, les avis sur les dossiers du SDEHG (Syndicat d'Electricité de la Haute-Garonne), les DT/DICT/ATU. En ce qui concerne les demandes d'arrêtés de Police de la Circulation, le service est destinataire des demandes pour information, ces dossiers sont redirigés vers les Mairies pour rédaction des actes (la collectivité n'ayant pas de pouvoir de police). Au cours de l'année 2023, le service a délivré 318 autorisations de voirie (alignement, permissions de voirie).

Le service Patrimoine

Le service patrimoine entretient les bâtiments (suivi de la maintenance des équipements, réparations, suivi des projets de travaux et entretien des locaux), les espaces verts et assiste techniquement les services (conseil, aide aux déménagements, etc.). Le service gère aussi le prêt de matériel aux communes du territoire : podium, nacelle, tables, barrières de police.

Les structures concernées sont : le siège de la communauté de communes, les déchetteries de Carbonne et de Montesquieu Volvestre, France services de Carbonne et de Montesquieu-Volvestre, le Relais Petite Enfance de Longages et le dépôt chemin de la rivière à Carbonne.

Les projets réalisés en interne

- **Gymnase de Noé** : mise en peinture des vestiaires
- **Déchetterie de Carbonne** :
 - rénovation de la plateforme des quais de transfert et création d'un abri en bois à destination des agents dans le but d'améliorer leur qualité de travail
 - mise en place d'un portique au niveau de l'accès principal
- **Crèche de Carbonne** : remise en état du carrelage.



Mise en place d'un portique à la déchetterie de Carbonne



Création d'un abris-bois pour les agents de déchetterie de Carbonne

L'ANNÉE 2023

**A ÉTÉ MARQUÉE PAR DE NOMBREUSES
FIERTÉS ET RÉALISATIONS POUR
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU VOLVESTRE.**

Elles sont le fruit d'un engagement collectif et quotidien des élus et des agents, en collaboration avec les partenaires locaux et les habitants.

En 2024, nous poursuivons nos efforts pour améliorer l'aménagement du territoire et les infrastructures, favoriser le développement économique et l'emploi, et renforcer les services aux communes et à la population.

**Merci à tous, élus et agents,
pour votre contribution.**



Volvestre

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

volvestre.fr

